



Yannick Nézet-Séguin
sera avec le Métropolitain
encore longtemps *Page B 8*



Guy Béart, le troubadour
intransigent, s'est tu
Page B 7

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

PERSPECTIVES

L'intruse



GÉRARD BÉRUBÉ

La conjoncture économique se fait plutôt intrusive dans cette longue campagne électorale. De statistique en statistique, la réalité devient toujours plus revêche pour un gouvernement sortant reconnu comme étant plutôt d'obédience libertarienne.

L'OCDE est venu mercredi ajouter sa note sombre à une économie canadienne ayant officiellement renoué avec la récession. Une récession purement technique, faut-il cependant reconnaître, qui s'annonce plutôt éphémère devant de récentes données suggérant l'amorce d'un rebond sous l'impulsion américaine. Derrière ce jeu de statistiques se dresse toutefois un constat maintes fois repris : celui de l'échec du laisser-faire.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a réduit d'un demi-point de pourcentage ses prévisions de croissance pour l'économie canadienne à seulement 1,1% cette année. Elle lui prédisait encore 1,6% pas plus tard qu'en juin, dans une perspective pétrolière pourtant similaire. Surtout, l'OCDE a repris la thèse voulant que les gouvernements des pays développés aux prises avec une croissance atone, mais disposant d'une marge de manœuvre financière, devraient « maintenir des politiques monétaires et budgétaires qui aident la reprise économique à gagner de la vigueur ». Cette recommandation répétée de l'OCDE reçoit également l'aval du Fonds monétaire international et s'appuie sur l'environnement favorable offert par la faiblesse persistante des taux d'intérêt.

Mardi, un rapport du Centre d'étude des niveaux de vie concluait également que « les réformes des gouvernements centrés sur la [seule] logique de marché ont échoué à instaurer un âge d'or de prospérité au Canada ». Ainsi, « le simple fait d'établir des règles du jeu propices à la concurrence et d'attendre ensuite passivement que cela génère de la croissance n'est peut-être pas la meilleure approche. Les gouvernements peuvent faire plus pour aider les acteurs à prendre des décisions optimales dans un marché concurrentiel ».

Et même la confiance des Canadiens telle que mesurée par le Conference Board a reculé en août pour un deuxième mois consécutif. Il faut cependant rappeler, ici également, que la chute des prix du pétrole engendre une distorsion et que la moyenne canadienne est influencée par la morosité albertaine. Il reste qu'aussi efficace soit-elle, la politique monétaire accommodante de la banque centrale ne peut tout simplement pas suffire à elle seule à alimenter et maintenir l'élan économique.

Leadership de circonstances

Jusqu'à la déconvenue pétrolière, le Canada affichait un leadership en matière de croissance économique qu'il fallait situer dans un contexte d'anémie généralisée dans les pays industrialisés lourdement secoués par la récession. En comparant la croissance respective du PIB des pays du G7, le Canada termine premier pour la période allant du premier trimestre de 2008 au premier trimestre de 2015, suivi des États-Unis et du Royaume-Uni. Ces derniers ont cependant emprunté la voie de l'accélération depuis, laissant le Canada loin derrière dans sa stagnation.

Tout cela est à mettre dans un contexte où le Canada a été plutôt épargné par la Grande Récession de 2008-2009. Du moins, la contraction de l'activité économique vécue ici a été moins longue et de moindre ampleur, tant par rapport aux autres pays du G7 qu'en comparaison des deux récessions précédentes, a-t-on pu lire dans la *Revue de fin d'année: 2009* de l'analyste Philip Cross, de Statistique Canada.

L'analyste avait indiqué que le PIB réel canadien s'est replié entre l'automne 2008 et l'été 2009, les autres pays du G7 ayant connu deux baisses de quatre à six trimestres. La récession de 2008-2009 a été moins sévère que les deux périodes précédentes de repli de l'activité économique. La chute de 3,3% du PIB en trois trimestres se compare avantageusement à celle de 4,9% en six trimestres calculée en 1981-1982 et à celle de 3,4% en quatre trimestres mesurée en 1990-1992. L'emploi avait diminué de 5% en 1981-1982 et de 3,2% lors de la récession du début des années 1990, contre 1,8% en 2008-2009.

L'analyste avait avancé une raison expliquant la faiblesse relative de la récession observée au Canada : son bassin d'épargnes « telles qu'elles sont reflétées dans notre bilan national. Le déséquilibre de l'épargne et les prix des actifs ont, en effet, joué un rôle important dans la récession mondiale de 2008-2009 ».

Cet avantage n'est plus.

SANS-FIL

Québecor renonce à construire son propre réseau pancanadien

L'entreprise pourrait vendre son spectre à Wind ou collaborer avec elle

FRANÇOIS DESJARDINS

Le groupe Québecor n'exclut pas une forme de partenariat avec le fournisseur Wind Mobile pour d'éventuelles activités sans fil à l'extérieur du Québec, mais exclut l'idée de construire lui-même une infrastructure de réseau, selon son directeur financier.

La stratégie envisagée par Québecor pour prendre pied à l'extérieur du Québec alimente le moulin à rumeurs depuis février 2014, lorsque l'entreprise a consacré 233 millions pour acquérir du spectre sans fil couvrant 80% de la population canadienne, notamment en Ontario et dans l'Ouest canadien.

L'entreprise réfléchit actuellement à ce

qu'elle pourra faire avec ce spectre, a affirmé mercredi le directeur des finances de Québecor, Jean-François Pruneau, lors d'une conférence organisée par la Banque CIBC au centre-ville de Montréal.

« Nous avons maintenant plusieurs options pour maximiser le rendement sur notre investissement en minimisant le risque. Parmi ces options figure le transfert du spectre à un tiers parti pour de l'argent comptant, des actions, ou les deux, a dit M. Pruneau. La construction d'un nouveau réseau à partir de zéro dans le reste du Canada ne fait pas partie des options envisagées. »

VOIR PAGE B 2 : QUÉBECOR

« Nous croyons que nous pourrions contribuer aux activités de Wind. Notre spectre est d'une grande valeur. Nous avons de l'expertise. »



RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

MÉDIA

La Presse+ moins La Presse papier

Seule l'édition du samedi survivra à la dématérialisation du quotidien de la rue Saint-Jacques

STÉPHANE BAILLARGEON

La Presse connaîtra en janvier une nouvelle étape majeure vers sa grande dématérialisation quand elle abandonnera ses cinq éditions payantes des jours de semaine. En 2016, il ne restera plus qu'une seule version imprimée, celle du samedi.

Le média fondé au XIX^e siècle favorisera dorénavant ses déclinaisons numériques et gratuites : sa livraison quotidienne pour tablette (La Presse+), son site Internet et de multiples présences sur les réseaux sociaux.

La décision, prévisible mais quasi unique au monde, a été annoncée officiellement mardi matin aux employés réunis par la direction et sur le site *lapresse.ca*. Le changement arrivera moins de trois ans après le lancement de La Presse+. Le consortium Gesca, auquel appartient La Presse, a vendu en mars ses six autres quotidiens québécois, dont *Le Soleil*.

« Plus on avançait dans le temps, plus on arrivait à la conclusion qu'il fallait compléter cette migration », dit au *Devoir* l'éditeur et président de La Presse, Guy Crevier, grand timonier de ce virage depuis des années.

Il explique qu'il reste 81 000 abonnés à la livraison du journal montréalais en semaine et 120 000 le week-end. Par contre, ajoute le président, 85% des revenus de l'entreprise médiatique proviennent des publicités présentes sur les nouvelles plateformes, dont 70% de La Presse+. *The New York Times*, malgré un million d'abonnés en ligne, ne tire que le tiers de ses revenus du Web.

Le Devoir, pour qui aime l'encre et le papier

Le journal *Le Devoir* maintiendra la publication de son édition papier les jours de semaine, contrairement à ce que fera le quotidien *La Presse* à compter de janvier prochain.

La route que suit *Le Devoir* est différente de celle de *La Presse*. Nous avons mis en place voilà déjà plusieurs années un modèle payant, seule façon quant à nous de pou-

voir proposer à nos lecteurs une information de qualité, que nous déployons sur plusieurs plateformes. Outre la version papier, notre offre numérique comprend le site Web, le journal virtuel, une application tablette et une version mobile.

Nous avons constaté qu'en dépit d'une augmentation constante de nos abonnements numériques, les abon-

nements papier se maintiennent. Nous y voyons le signe d'un intérêt manifeste des lecteurs à vouloir lire leur journal dans un format traditionnel, ce que nos analyses nous confirment par ailleurs. Nous entendons répondre aux attentes de tous ceux qui continuent de croire aux vertus d'une édition papier.

Bernard Descôteaux

Pertes d'emplois

« L'annonce comme telle n'a pas été une grande surprise parmi les employés : le plan de match depuis le début, c'est de trouver un nouveau modèle d'affaire », dit en entrevue au *Devoir* le journaliste Charles Côté, président du Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse.

Pour l'occasion, M. Côté se fait porte-parole des cinq organisations syndicales de l'entreprise, celles représentant les journalistes, mais aussi les employés des bureaux, de la publicité, des services informatiques et de la distribution. C'est là, au Syndicat de l'industrie du journal du

VOIR PAGE B 2 : TABLETTE

ÉCONOMIE

QUÉBECOR

SUITE DE LA PAGE B 1

Au fil du temps, certains analystes s'étaient montrés sceptiques quant aux chances de voir Québecor construire son propre réseau. Lors de la publication des états financiers du deuxième trimestre, il y a un mois et demi, Maher Yaghi, de Valeurs mobilières Desjardins, avait écrit que la « probabilité est faible », car Vidéotron ne pourrait pas vendre des bouquets de services comme elle le fait au Québec. Il s'attendait davantage à ce que l'entreprise vende son spectre.

Québecor ne pouvait pas rester en marge des enchères, car le spectre de haute qualité se vendait à un prix très attractif. Dans ses livres, l'entreprise chiffre à 300 millions la valeur de ce spectre, mais M. Pruneau s'est dit convaincu que sa valeur marchande est supérieure à cela.

Les titulaires ou Wind

Invité à dire si Québecor avait eu des discussions avec des tiers partis potentiels,

Jean-François Pruneau a répondu par l'affirmative. « Lorsque vous évoquez l'idée de vendre ou de transférer du spectre, vous avez deux options : les titulaires [comme Bell, Rogers et Telus, qui contrôlent 90% du marché total] et Wind Mobile. Et avec Wind, ça pourrait être pour de l'argent comptant ou pour des actions. Dans ce cas, ça entraîne un partenariat. »

Le paysage a bien changé depuis les premières enchères portant sur le spectre

« Nous croyons que nous pourrions contribuer aux activités de Wind. Notre spectre est d'une grande valeur. Nous avons de l'expertise. Nous pourrions définitivement procéder à des achats communs d'appareils, par exemple », a ajouté M. Pruneau.

Le paysage a considérablement changé depuis les premières enchères organisées par Industrie Canada en 2008, lorsque Vidéotron, Wind, Public Mobile et Mobilicity ont acquis leurs propres blocs de spectre.

Depuis, Public Mobile a été avalée par Telus. Wind, de son côté, a connu des hauts et des bas

pour finir par être acquise par un groupe d'investisseurs comprenant son fondateur, Anthony Lacavera, qui se croit en mesure d'occuper le rôle de quatrième joueur dans les grands centres urbains. Et cet été, Mobilicity a été achetée par Rogers, qui a cédé du spectre à Wind.

Au 30 juin 2015, Vidéotron comptait plus de 700 000 abonnés à son service de téléphonie sans fil, comparativement à 550 000 clients un an plus tôt.

Récemment, Québecor disait attendre la publication finale des tarifs d'itinérance facturés par les fournisseurs titulaires aux autres sociétés qui utilisent leurs réseaux. Cet été, à la suite de la décision du CRTC de vouloir régler ces tarifs, Québecor avait parlé d'« un pas dans la bonne direction ». « Il va sans dire que les tarifs définitifs qui seront déterminés par le CRTC seront cruciaux quant à la viabilité ou la non-viabilité d'une véritable concurrence », avait écrit Québecor au mois de mai 2015.

Le Devoir

Un centre de données à Montréal pour 40 millions

En raison des besoins croissants, Vidéotron a annoncé mercredi la construction d'un centre de données au coût de 40 millions \$. Le centre de 4000 mètres carrés sera situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent, dans le Technoparc Montréal. Environ 300 emplois seront ainsi créés durant la phase de construction et entre 15 et 20 emplois permanents par la suite pour gérer les infrastructures, a fait savoir la présidente et chef de la direction de Vidéotron, Manon Brouillette, au cours d'une rencontre avec la presse. M^{me} Brouillette a souligné que la décentralisation des serveurs des entreprises vers des centres de données était une tendance lourde à l'échelle mondiale, une tendance dont l'entreprise souhaite profiter.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX 13 763,78 ▲ +301,07 +2,2%	New York S&P 500 1995,31 ▲ +17,22 +0,6%	PÉTROLE 47,15 +2,56 \$US +0,6%
	NASDAQ 4889,24 ▲ +28,72 +0,6%	OR 1119,00 +16,40 \$US +1,5%
	DOLLAR CANADIEN 75,92 +0,43 \$US +0,6%	1\$US = 1,3171
	DOW JONES 16 739,95 ▲ +140,10 +0,8%	67,26 +0,27 EURO
		1 EURO = 1,4867

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT13763.78	301.07	2.24	245113	
S&P TX20	TX20	511.02	9.98	1.99	64294
S&P TX60	TX60	811.31	17.74	2.24	129979
S&P TX60 Cap.	TX6C	897.15	19.63	2.24	129979
Cons. de base	TTCS	477.10	5.36	1.14	3898
Cons. discrv@v.énergie	TTCD	177.50	2.24	1.28	13205
Finance	TTEN	172.16	8.59	5.25	77477
Aurif@re	TTFB	237.30	4.66	2.00	32709
Santv@e	TTGD	124.61	6.58	5.57	49768
Tech. de l'info	THHC	141.28	0.59	0.42	2034
Industrie	TTTK	50.89	0.09	0.18	11241
Matv@riaux	TTIN	174.16	3.20	1.87	19461
Immobilier	TMTT	176.25	6.44	3.79	58240
TV@l@coms	TTRT	267.03	1.12	0.42	6980
Sev. collect.	TTTS	131.11	1.52	1.17	3934
Mv@taux/minerals	TTUT	211.49	3.76	1.81	9091
	TTMN	453.57	9.47	2.13	11085

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	36.64	0.42	1.16	1973
TransAlta	TA	6.05	0.32	5.58	1965

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	10.06	0.14	1.41	4104
CGI	GIB.A	47.41	-0.01	-0.02	947

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	53.85	0.39	0.73	826
Bell Aliant	BA	31.66	0.00	0.00	0
Rogers	RCL.B	44.94	0.65	1.47	1307
Telus	T	42.18	0.40	0.96	1399

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XHB	31.37	-0.12	-0.38	33
iShares MSCI	XEM	25.75	0.48	1.90	5
iShares MSCI EMU	EZU	36.27	0.41	1.14	4724
iShares S&P 500	XSP	23.12	0.20	0.87	419
iShares S&P/TSX	XIC	21.76	0.33	1.54	247

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

iShares S&P TSX 60	XIU	20.35	0.29	1.45	6485
CRESCENT POINT	CPG	17.22	0.93	5.71	6072
HB NYMEX CL BULL	HOU	5.15	0.49	10.52	5935
SUNCOR ENERGY INC	SU	34.81	1.39	4.16	5428
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	5.67	0.17	3.09	5142
CANADIAN NATURAL	CNQ	27.98	1.65	6.27	4673
ENCANA CORP	ECA	10.02	0.51	5.36	4631
MANULIFE FINANCIAL	MFC	21.05	0.50	2.43	4527
FIRST QUANTUM	FM	7.53	0.45	6.36	4511
BLACKBERRY LTD	BB	10.06	0.14	1.41	4104

LES GAGNANTS EN %

TORC OIL & GAS LTD	TOG	6.43	0.70	12.22	2461
BONTERRA ENERGY	BNE	20.60	2.23	12.14	226
CANADIAN OIL SANDS	COS	6.84	0.73	11.95	2937
FREEHOLD ROYALTIES	FRU	11.61	1.11	10.57	647
HB NYMEX CL BULL	HOU	5.15	0.49	10.52	5935
HB S&P TSX BULL	HEU	8.95	0.85	10.49	175
ENERPLUS CORP	ERF	7.91	0.72	10.01	1248
PARAMOUNT RES LTD	POU	12.04	0.96	8.66	448
MEG ENERGY CORP	MEG	8.96	0.71	8.61	1489
CARDINAL ENERGY	CJ	9.85	0.75	8.24	584

LES PERDANTS EN %

HORIZONS BETAPRO	HVU	48.40	-6.60	-12.00	172
HB NYMEX CL BEAR	HOD	11.67	-1.41	-10.78	3256
HB S&P TSX BEAR	HED	20.55	-2.44	-10.61	243
HORIZONS BETA	HGD	15.72	-1.86	-10.58	640
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	5.06	-0.23	-4.35	624
CHORUS AVIATION	CHR.B	5.59	-0.18	-3.12	217
HB S&P 500 BEAR	HSD	9.73	-0.16	-1.62	293
CONCORDIA HEALTH	CXR	95.11	-1.54	-1.59	583
RESTAURANT BRANDS	QSR	48.74	-0.61	-1.24	829
iShares CANADIAN	XHB	20.18	-0.25	-1.22	130

LES GAGNANTS EN \$

FAIRFAX FINANCIAL	FFH	609.64	29.12	5.02	106
VALEANT	VRX	307.21	4.68	1.55	495
WEST FRASER TIMBER	WFT	52.19	2.69	5.43	973
CANADIAN PACIFIC	CP	196.67	2.50	1.29	322
FRACO-NEVADA CORP	FNV	56.51	2.49	4.61	1071
BONTERRA ENERGY	BNE	20.60	2.23	12.14	226
METHANEX CORP	MX	51.32	2.22	4.52	271
AGNICO EAGLE MINES	AEM	31.24	2.01	6.88	1794
VERMILION ENERGY	VET	42.34	2.00	4.96	488
TOURMALINE OIL	TOU	33.66	1.99	6.28	1465

LES PERDANTS EN \$

HORIZONS BETAPRO	HVU	48.40	-6.60	-12.00	172
HB S&P TSX BEAR	HED	20.55	-2.44	-10.61	243
HORIZONS BETA	HGD	15.72	-1.86	-10.58	640
CONCORDIA HEALTH	CXR	95.11	-1.54	-1.59	583
HB NYMEX CL BEAR	HOD	11.67	-1.41	-10.78	3256
RESTAURANT BRANDS	QSR	48.74	-0.61	-1.24	829
iShares CANADIAN	XHB	20.18	-0.25	-1.22	130
NORTH WEST CO INC	NWC	28.26	-0.25	-0.88	104
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	5.06	-0.23	-4.35	624
TOROMONT IND LTD	TIH	33.14	-0.22	-0.66	303

INDICES QUEBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	2217,10	+40,49	+1,86
IQ120	21/82,67	+34,34	+1,60



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

TABLETTE

SUITE DE LA PAGE B 1

Québec (distribution-CSN) que l'abandon du papier aura le plus d'impact.

Les 35 postes des distributeurs disparaîtront dès le 1^{er} janvier. Le déclin est amorcé depuis des années. Leur syndicat comptait 200 membres en 2009. Les commissionnaires ne livraient plus par camion l'édition du samedi, que continueront de transporter des sous-traitants.

« C'est triste, mais la fin de ces emplois n'a rien à voir avec

la performance et le dévouement de ces travailleurs dans une industrie en soubresaut, dit M. Crevier. C'est la réalité. »

Les conséquences sur les autres emplois restent imprécises. Le service à la clientèle, celui recevant par exemple les plaintes sur la livraison à domicile, devrait être touché. A l'évidence, des dizaines de camelots perdent leurs jobs, mais ils n'étaient pas syndiqués.

Le contrat d'impression

avec Transcontinental arrive à échéance en 2018. Une entente révisée en février 2014 permet à La Presse de réduire à volonté le nombre de ses éditions quotidiennes. Cet amendement lui aurait coûté 31 millions.

Pour le reste, l'intersyndicale ne connaît pas encore le sort de ses quelque 600 membres. Une nouvelle réunion avec la direction doit se tenir le 24 septembre au sujet de « la restructuration de l'entreprise » selon les termes utilisés par M. Crevier.

L'impact sur les emplois dans la salle de rédaction sera déterminé concrètement dans les prochaines semaines. Les conventions collectives arrivent à échéance le 31 décembre, en même temps que la fin du papier.

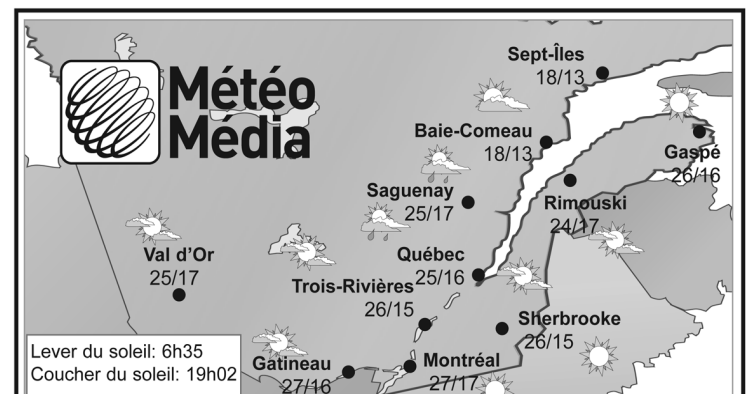
La salle compte maintenant 286 journalistes (reporters, chroniqueurs, photographes, pupitreurs, etc.), dont 48 surnuméraires, une embauche autorisée exceptionnellement par lettre d'entente.

« Ça fait deux ans et demi que nous travaillons pour la tablette, dit Charles Côté. Nous avons permis à l'entreprise d'embaucher un grand nombre de surnuméraires qui n'ont pas la sécurité d'emploi. Ceci dit, quarante permanences ont aussi été octroyées. Aujourd'hui, la direction nous annonce qu'elle a un modèle viable. Il n'y a donc plus de raison d'avoir de la précarité pour les surnuméraires. »

Dans sa lettre ouverte, l'éditeur Guy Crevier explique que « le virage numérique a été soutenu avec conviction et constance par notre actionnaire », comprendre Power Corporation. Dans un communiqué publié mardi après-midi, l'intersyndicale évalue à 40 millions l'investissement dans La Presse+.

Les employés veulent des chiffres officiels et vérifiés. « On veut de la transparence, dit Charles Côté. La direction devra faire preuve d'une plus grande transparence si elle veut procéder à une réorganisation de l'entreprise. »

Le Devoir



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 16/7	Sol 16/7	Londres	Var 18/12	Ave 18/11
Moncton	Sol 28/18	Sol 28/17	Los Angeles	Sol 28/19	Sol 30/20
Saint-Jean	Sol 25/14	Sol 23/14	Mexico	Plu 19/13	Ave 21/10
Toronto	Sol 29/16	Sol 28/20	New York	Sol 29/20	Sol 29/20
Vancouver	Plu 16/13	Plu 16/14	Paris	Plu 18/12	Ave 18/11
Winnipeg	Plu 15/7	Sol 17/8	Tokyo	Plu 19/18	Plu 22/19

Montréal

Aujourd'hui	27	Ce soir	17	Demain	28/18	Samedi	28/11	Dimanche	19/12
		Ciel dégagé.			Ensoleillé.		Averses isolées, pdp 40%.		Ensoleillé

Québec

Aujourd'hui	25	Ce soir	16	Demain	26/17	Samedi	26/12	Dimanche	17/9
		Ciel variable.			Ciel dégagé.		Ensoleillé.		Passages nuageux.

Gatineau

Aujourd'hui	27	Ce soir	16	Demain	28/17	Samedi	24/9	Dimanche	19/12
		Passages nuageux.			Ciel dégagé.		Ensoleillé.		Quelques averses, pdp 90%.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Émission gratuite en direct sur

decisionplus.com
La Bourse en direct

ÉCONOMIE



MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Barack Obama

PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

L'accord de libre-échange pourrait aboutir cette année, dit Obama

Washington — Le président américain Barack Obama a estimé mercredi que l'accord de libre-échange transpacifique (PTP), à présent négocié depuis plusieurs années, pouvait aboutir en 2015.

L'objectif de cette zone de libre-échange à 12 pays qui représenterait 40% du PIB mondial est d'alléger les barrières douanières et réglementaires ainsi qu'harmoniser les différentes législations. Les négociations en cours incluent les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, mais pas la Chine.

« Je pense que nous allons aboutir sur ce dossier, et je pense que nous pouvons le faire cette année », a déclaré M. Obama qui s'exprimait devant des chefs d'entreprise à Washington. Une réunion présentée comme cruciale fin juillet à Hawaï n'avait pas permis d'aboutir à un accord.

« Les ministres du Commerce devraient se retrouver de nouveau dans les semaines à venir, ils auront l'occasion de conclure cet accord, a dit le président américain. Je suis optimiste quant au fait que nous aboutirons à un accord garantissant l'égalité des chances pour les entreprises américaines dans la région qui connaît la plus forte croissance du monde », a-t-il ajouté.

L'administration américaine a obtenu en juin du Congrès, dominé par des républicains favorables au libre-échange, la procédure dite du « Trade Promotion Authority » qui obligera le jour venu les parlementaires à se prononcer pour ou contre le texte de tout accord commercial, sans pouvoir l'amender. La Maison-Blanche avait dû, pour y parvenir, affronter une rébellion de son propre camp démocrate.

Le mouvement anti-PTP espère que les négociations se prolongeront jusqu'en 2016, en pleine campagne des élections primaires pour la présidentielle et celle du Congrès, accentuant la pression sur les démocrates qui hésiteraient à soutenir l'accord.

Agence France-Presse

SONDAGE

Les Canadiens ont certaines réticences au sujet du libre-échange avec l'Europe

Le mécanisme de règlement des différends indispose une majorité de citoyens

ÉRIC DESROSIERS

Une majorité de Canadiens s'oppose la disposition du traité de libre-échange canado-européen qui reconnaît aux entreprises le droit de poursuivre les gouvernements.

Un peu plus de 60% des répondants à un sondage ÉKOS, réalisé pour le Conseil des Canadiens et dévoilé mercredi, se sont dits opposés à une telle disposition, déjà présente dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), leur a-t-on rappelé dans la question, dont le tiers « très opposé », contre seulement 20% d'appui.

Ce rejet par la population serait un peu moins marqué au Québec, avec un peu plus de 50% d'opposants et 30% de partisans, bien que le sous-échantillon dans ce cas soit tellement petit (238 répondants) que la marge d'erreur dépasse les 6 points de pourcentage. Les électeurs du Parti libéral du Canada seraient parfaitement dans la moyenne canadienne, avec 60% d'opposants, comparativement à 68% chez les néodémocrates, 49% chez les conservateurs, 53% chez les bloquistes et 71% chez les verts.

« Les Canadiens veulent un accord de libre-échange avec l'Europe, mais cela ne signifie pas que nous voulons également que les multinationales nous poursuivent chaque fois que notre gouvernement adopte un nouveau règlement environnemental », a déclaré Sujata Dey, du Conseil des Canadiens.

Le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) permet aux premiers de poursuivre les seconds devant des tribunaux ad hoc d'experts s'ils se sentent injustement traités. Cette disposition de l'Accord économique et commercial global (AECG) conclue l'an dernier entre le Canada et l'Union européenne rencontre une forte résistance, notamment en Allemagne et en France, qui y réclament des amendements, sans quoi ils refuseraient de ratifier l'entente.

Une plus forte majorité encore (71% au Canada et 73% au Québec) appuie l'idée de demander au Directeur parlementaire du budget à Ottawa de procéder à une étude indépendante d'impact économique de tout traité de libre-échange avant qu'il ne soit ratifié par le Par-

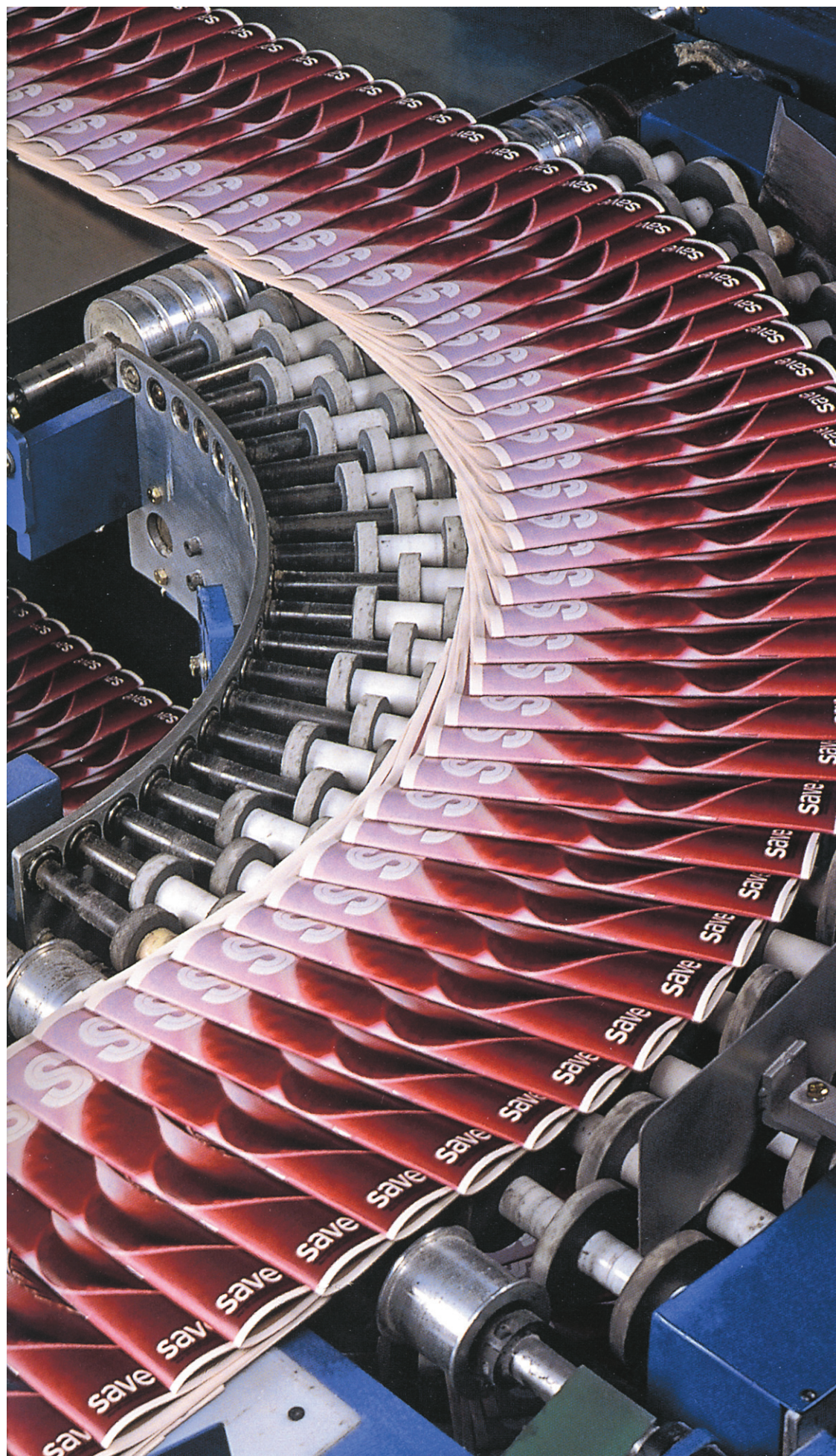
lement, « comme cela se fait déjà dans plusieurs autres pays ». Seulement 13% des répondants ont rejeté cette proposition, et à peine plus d'électeurs du Parti conservateur (18%).

Lancée récemment par la sénatrice libérale, Céline Hervieux-Payette, cette idée a aussi été bien reçue par le principal intéressé, Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget. Il s'est dit prêt et désireux de remplir cette nouvelle mission à condition qu'on lui accorde les ressources financières supplémentaires nécessaires, estimées à 240 000\$ par année.

Réalisée en ligne entre le 8 et le 15 septembre auprès de 1092 Canadiens, l'enquête de la firme EKOS présente une marge d'erreur de plus ou moins 3,1% 19 fois sur 20.

Intéressé, lui aussi, par les questions commerciales, le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) a profité de la tenue, jeudi, du débat des chefs sur l'économie pour leur demander de s'engager à mener des consultations publiques sur l'AECG dès le lendemain des élections.

Le Devoir



ARCHIVES LE DEVOIR

IMPRIMERIE MIRABEL

Mésentente patronale syndicale sur une décision arbitrale

L'employeur devra réintégrer 13 employés mis à pied, selon le syndicat, ce que conteste le patron

Le syndicat représentant les travailleurs en lockout de l'imprimerie Mirabel, propriété de Québecor, affirme qu'une arbitre a ordonné à l'employeur de réintégrer 13 des 15 travailleurs mis à pied en janvier dernier une fois que le conflit de travail sera terminé.

Selon la section locale 555M du syndicat des Teamsters, ces employés récupéreront l'équivalent de leur salaire ainsi que des autres avantages dont ils ont été privés, ce qui représente des « centaines de milliers de dollars ». Citant la décision de l'arbitre Suzanne Moro, la partie syndicale affirme que les syndiqués œuvrant à l'imprimerie de Mirabel bénéficiaient d'une entente sur la sécurité d'emploi, ce qui a motivé la décision de M^{me} Moro de trancher en leur faveur.

Réplique patronale

Par courriel, la vice-présidente aux communications de Groupe Média Groupe TVA, Véronique Mercier, a répliqué au syndicat en affirmant qu'aucun des employés visés par la décision de l'arbitre Moro ne bénéficiait de l'entente sur la sécurité d'emploi. Elle a ajouté qu'à ce jour, aucun des employés protégés par cette clause n'a été mis à pied.

Aussi 35 autres travailleurs syndiqués mis à pied avant le décret du lockout pourraient également réintégrer leurs fonctions, selon le syndicat, qui dit attendre une autre décision arbitrale au cours des prochaines semaines.

Lockout

Décreté le 1^{er} septembre, le lockout touche le groupe des presses, c'est-à-dire les presriers, mécaniciens, électriciens et manutentionnaires. Les négociations concernent une centaine d'employés. Les quotidiens *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *24 heures* sont imprimés à l'usine de Mirabel, située dans les Laurentides.

La direction de l'imprimerie avait justifié sa décision en faisant valoir l'échec de négociations entreprises il y a plusieurs mois.

La Presse canadienne

L'AGENDA

L'HORAIRE TÉLÉ,
LE GUIDE DE VOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi

LE DEVOIR

Une présentation du journal *Le Devoir*, du collectif *Échec aux paradis fiscaux* et de la revue *Liberté*

DÉBAT ÉLECTORAL

Lutte contre les paradis fiscaux : que doit faire le Canada ?

Comment les principaux partis perçoivent-ils le problème du recours aux paradis fiscaux par les grandes entreprises et les contribuables fortunés et qu'entendent-ils faire, dès le prochain mandat, s'ils sont élus ?

Animé par le directeur adjoint de l'information du *Devoir*
Jean-François Nadeau

Alexandre Boulerice, Nouveau Parti démocratique (NPD)
Daniel Green, Parti vert du Canada (PVC)
Rodolphe Husny, Parti conservateur du Canada (PCC)
Marwah Rizqy, Parti libéral du Canada (PLC)
Gabriel Ste-Marie, Bloc québécois (BQ)

À Montréal

LE MERCREDI
23 SEPTEMBRE 2015, 19 H

L'auditorium de la Grande Bibliothèque
475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal
Accessible par le métro Berri-UQAM • Entrée libre

LE DEVOIR

LIBERTÉ
ART & POLITIQUEÉCHEC AUX
PARADIS FISCAUX

ÉCONOMIE

Baisse des exportations québécoises

Selon les données publiées par l'Institut de la statistique du Québec, le déficit commercial du Québec a augmenté en juillet de 173 millions pour atteindre 758 millions. «Même en diminution de 3,9% (contre une hausse de 5,4% dans le reste du Canada), les exportations sont demeurées au niveau relativement élevé de 6,9 milliards, a fait ressortir la Financière Banque Nationale. Le volume des exportations du Québec a entamé le troisième trimestre en s'inscrivant en forte hausse par rapport au niveau moyen du deuxième trimestre. En fait, le volume d'exportations du Québec est en

bonne voie d'atteindre au moins la croissance de 3,5% qui sous-tend notre prévision d'une croissance économique de 1,2% du Québec en 2015.»

Le Devoir

S&P dégrade la note du Japon

Tokyo — Après Moody's et Fitch, l'agence de notation financière Standard and Poor's a dégradé d'un cran la note souveraine du Japon, mercredi, jugeant la stratégie de relance des «abonomics» incapable de restaurer la solidité financière d'un archipel surendetté malgré des «débutants prometteurs». Le pays voit son appréciation rétrogradée de AA- à A+, note assortie d'une perspective sta-

ble, ce qui signifie que S&P ne prévoit pas de la modifier dans les mois à venir. «La stratégie du gouvernement pour revigorer la croissance et vaincre la déflation ne semble pas à même d'inverser dans les deux à trois prochaines années la détérioration» de la solvabilité du Japon, explique Standard and Poor's dans un communiqué.

Agence France-Presse

Hausse des ventes des manufacturiers

Ottawa — Les ventes des fabricants canadiens ont augmenté de 1,7% en juillet pour atteindre 52,2 milliards, a indiqué mercredi Statistique Canada. Le résultat de juillet témoigne surtout d'un volume plus élevé de

biens vendus, car les ventes en dollars constants ont progressé de 1,1%, a précisé l'agence fédérale. Les chiffres des mois de mai et de juin ont en outre été révisés à la hausse, a ajouté Statistique Canada. Les ventes des fabricants ont augmenté respectivement de 0,7 et de 1,5% durant ces deux mois.

La Presse canadienne

Lightspeed obtient 80 millions

La société montréalaise Lightspeed, une plateforme infonuagique de point de vente pour détaillants et restaurants, a annoncé un financement de 80 millions, majoritairement octroyé par la Caisse de dépôt et placement du Québec et Investissement Québec, avec une participation de Accel Partners et iNovia Capital. Les sommes reçues jusqu'à présent totalisent plus de 150 millions. «Cette somme est destinée à soutenir la rapide croissance internationale de l'entreprise ainsi que l'optimisation de ses infrastructures technologiques et de son offre multicanal. Actuellement, plus de 25 000 clients dans plus de 100 pays utilisent Lightspeed.» L'entreprise indique que sa clientèle a franchi les 10 milliards de dollars américains en transactions.

Le Devoir

Lavalin obtient un important contrat

La firme d'ingénieurs SNC-Lavalin a annoncé mercredi avoir

obtenu un contrat de la part du géant pétrolier ExxonMobil pour la conception et la construction d'une nouvelle installation de traitement du pétrole en Irak. La nouvelle installation, qui sera située dans la province d'Al Basra, devrait être complétée en 26 mois. La valeur du contrat n'a pas été précisée par SNC. L'analyste Maxim Sytchev, de Dundee Capital Markets, a estimé que la part de SNC-Lavalin dans le projet valait environ 500 millions, tandis qu'une part d'une valeur équivalente a été accordée à un partenaire régional. Le contrat représenterait environ 11% du carnet de commandes du secteur pétrolier de SNC-Lavalin, et 4% de ses engagements contractuels de 12,4 milliards.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Le Sud-Ouest
Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST (01-280) DE MANIÈRE À MODIFIER LA LISTE DES USAGES AUTORISÉS DANS LES CATÉGORIES D'USAGES C.4 ET C.5, POUR Y RETIRER L'USAGE «ÉTABLISSEMENT CULTUEL, TEL LIEU DE CULTE ET COUVET»

AVIS EST DONNÉ aux personnes intéressées de l'arrondissement du Sud-Ouest et de l'arrondissement Ville-Marie :

1. APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 août 2015, le conseil de l'arrondissement a adopté le second projet de règlement ci-dessus mentionné lors de sa séance du 1er septembre 2015.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës à celles-ci de l'arrondissement du Sud-Ouest et de l'arrondissement Ville-Marie afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

2. OBJET DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

L'objet de ce second projet de règlement est de retirer l'usage «établissement cultuel, tel lieu de culte et couvet» des usages autorisés dans les catégories d'usages C.4 et C.5.

3. DESCRIPTION DU TERRITOIRE CONCERNÉ

Une demande relative aux dispositions susceptibles d'approbation référendaire peut provenir de toute zone concernée (0053, 0065, 0071, 0085, 0107, 0168, 0208, 0213, 0259, 0300, 0308, 0363, 0385, 0389, 0400, 0407, 0424, 0429, 0453, 0547, 0551, 0552, 0555, 0556, 0575, 0580, 0581) et de toute zone contiguë à celle-ci (0030, 0031, 0039, 0051, 0052, 0058, 0060, 0063, 0074, 0077, 0079, 0081, 0091, 0092, 0097, 0108, 0109, 0115, 0116, 0118, 0120, 0153, 0157, 0159, 0164, 0176, 0184, 0185, 0212, 0219, 0229, 0244, 0252, 0263, 0267, 0272, 0285, 0287, 0290, 0293, 0296, 0297, 0301, 0306, 0311, 0319, 0321, 0322, 0323, 0325, 0327, 0339, 0342, 0346, 0350, 0354, 0359, 0361, 0368, 0381, 0388, 0390, 0393, 0395, 0409, 0410, 0413, 0415, 0416, 0427, 0430, 0437, 0446, 0448, 0449, 0450, 0454, 0456, 0457, 0464, 0496, 0530, 0543, 0544, 0546, 0549, 0553, 0554, 0561, 0567, 0576, 0578, 0579, 0582, 0583, 0584, situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, ou 0004, 0007, 0027, 0030, 0187, 0228, 0260, 0519, 0541, situées sur le territoire de l'arrondissement Ville-Marie). Pour connaître le numéro de la zone associée à une adresse précise, vous pouvez consulter la carte interactive de l'arrondissement comme suit : suivre le lien internet suivant http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/WWW_CI_SO_HTML, remplir le champ «se localiser» avec l'adresse qui vous concerne, sélectionner la thématique «Zonage et unité de paysage» puis consulter la carte avec le curseur.

Une demande relative aux dispositions susceptibles d'approbation référendaire vise à ce que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter d'une zone à laquelle le règlement s'applique et de celles de la zone contiguë d'où provient une demande.

L'illustration détaillée des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée sur place au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.



4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- identifier clairement les **dispositions** susceptibles d'approbation référendaire qui en font l'objet;
- la **zone** d'où elle provient;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins **doize** (12) d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la **majorité** d'entre elles;
- être reçue au bureau de la secrétaire d'arrondissement (815, rue Bel-Air, Montréal, Québec, H4C 2K4) dans les huit (8) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le **vendredi 25 septembre 2015 avant 16 h 30**.

De plus, chaque signataire doit être une **personne intéressée** selon les conditions exposées à la section 5. Le signataire (obligatoirement majeur au 1^{er} septembre 2015) indique, à côté de sa signature, son nom en majuscules, son numéro de téléphone, son adresse, le numéro d'appartement et la qualité en vertu de laquelle il est une personne intéressée à signer (voir section 5 à cet effet : résident, propriétaire ou copropriétaire, occupant ou cooccupant d'un lieu d'affaires, représentant d'une personne morale).

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE À SIGNER UNE DEMANDE

Est une personne intéressée toute personne qui, le **1^{er} septembre 2015**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et qui remplit l'une des deux conditions suivantes :

- est domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et depuis au moins six (6) mois au Québec;
- est, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un lieu d'affaires, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1), situé dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Condition supplémentaire au droit de signer une demande par une personne morale : avoir désigné, parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le **1^{er} septembre 2015**, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter selon la loi. **Cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande.**

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

6. ABSENCE DE DEMANDE

Toute disposition de ce second projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le second projet de règlement ainsi que l'illustration détaillée des zones visées et contiguës peuvent être consultés au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Montréal, le 17 septembre 2015

M^{re} Pascale Synnott
Secrétaire d'arrondissement

Avis public

Outremont
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

1^o que l'arrondissement doit statuer sur cinq demandes de dérogations mineures reçues par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement, visant la construction d'un bâtiment du Complexe des sciences de l'Université de Montréal sur le lot numéro 5 703 445 du Site Outremont (zones visées PB-30 et PB-31) et portant sur les objets suivants :

- Autoriser la construction d'un bâtiment sans aucun couronnement, malgré l'alinéa 2 de l'article 25 du Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland (ci-après appelé «Règlement 06-069»);
- Autoriser 100 cases de stationnement pour automobile plutôt que 152 minimalement requises par l'alinéa 1 de l'article 12 du Règlement 06-069;
- Autoriser la présence de quatre emplacements de chargement et de déchargement extérieurs plutôt qu'intérieurs, malgré l'article 29 du Règlement 06-069;
- Autoriser la présence d'appareils mécaniques sur le toit plat du bâtiment pouvant émettre un bruit d'une intensité supérieure à 50 dba mesuré à un mètre de l'appareil, sans écran acoustique, malgré l'alinéa c de l'article 7.6.6 du Règlement de zonage (1177) de l'arrondissement d'Outremont;
- Autoriser la présence de deux chambres de rétention des eaux en marge de recul, malgré l'article 7.4 du Règlement de zonage (1177) de l'arrondissement d'Outremont;

2^o que le conseil d'arrondissement statuera sur ces demandes de dérogations mineures au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h, le lundi 5 octobre 2015** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;

3^o qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur ces demandes;

4^o que dans l'éventualité où le conseil déciderait d'accorder ces demandes de dérogations mineures, la construction d'un bâtiment sans couronnement, l'autorisation de 100 cases de stationnement pour automobile, la présence de quatre emplacements de chargement et de déchargement extérieurs, la présence d'appareils mécaniques sur le toit plat du bâtiment pouvant émettre un bruit d'une intensité supérieure à 50 dba mesuré à un mètre de l'appareil sans écran acoustique ainsi que la présence de deux chambres de rétention des eaux en marge de recul, seront réputés conformes aux dispositions des règlements 1177 et 06-069.

Pour de plus ample renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine au 514 495-6234.

Montréal, ce 17 septembre 2015

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

Avis public

Outremont
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

1^o que l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement, afin de relier le bâtiment principal au bâtiment accessoire détaché, pour l'immeuble situé aux 845-847-849, avenue Davaar et portant sur l'objet suivant :

- Autoriser une cour arrière de 1,0 m plutôt que de 4,57 m, malgré l'article 2.4 du Règlement de zonage (1177) de l'arrondissement d'Outremont, concernant la norme prescrite à la grille des usages et des normes pour la zone RB-12;

2^o que le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h, le lundi 5 octobre 2015** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;

3^o qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;

4^o que dans l'éventualité où le conseil déciderait d'accorder cette demande de dérogation mineure, la cour arrière à 1,0 m, sera réputée conforme aux dispositions du règlement de zonage de l'arrondissement.

Pour de plus ample renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine au 514 495-6234.

Montréal, ce 17 septembre 2015

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
9048-2191 QUÉBEC INC. (ST-GERMAIN SPORT)

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9048-2191 Québec inc. (St-Germain Sport), corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 25C, Route 201, Coteau-du-Lac (Québec), est survenue le 10 septembre 2015 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 septembre 2015, à 10 h, au bureau du surintendant des faillites situé au 1155, Metcalfe, 10^e étage, #1071, Montréal (Québec).

Fait à Joliette,
le 15 septembre 2015.

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC.
Syndic de l'actif de
9048-2191 Québec inc.
Mathieu Roy,
LL.B., LL.M., C.R.P., syndic
Responsable de l'actif

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC.
75, rue St-Pierre Nord
Joliette (QC) J6E 5X8
Tél. : 450 499-0990
Téléfax : 450 875-0550
www.pierroy.com

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de
9264-9920 Québec inc.

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9264-9920 Québec inc. est survenue le 14 septembre 2015, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2 octobre 2015 à 15h00, au 2550, boul. Daniel-Johnson, bureau 220, Laval, Québec H7T 2L1.
DEVLETIAN & ASSOCIÉS INC.
Syndic de Faillite
Jerry J. Devletian CPA, CA, C.R.P.
469, Jean-Talon O., Bureau 300,
Montréal Québec H3N 1R4
Téléphone: (514) 777-8888



CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca
514-982-6606

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



1.800.567.2236
www.muscle.ca
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

APPEL D'OFFRES

POINTE-À-CALLIÈRE
Clé d'archéologie et d'histoire de Montréal
pacmsee.qc.ca
Montréal

Services professionnels en muséographie pour le renouvellement d'une partie des expositions permanentes

PAC-EXPOS-MUSÉOGRAPHIE

La Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, est une corporation autonome à but non lucratif dont la mission est notamment de faire aimer et connaître l'histoire de Montréal.

Le présent appel d'offres concerne entre autres les services suivants :

- Services professionnels en muséographie pour le renouvellement d'une partie des expositions permanentes

Les documents pourront être obtenus par le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) à partir du 17 septembre 2015 en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 9 octobre 2015 à 16h00 dans les enveloppes cachetées et adressées à l'attention de la soussignée à Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, 350 Place Royale, Montréal (Québec) H2Y 3Y5.

La Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Martine Deslauriers
Pointe-à-Callière

APPEL D'OFFRES

POINTE-À-CALLIÈRE
Clé d'archéologie et d'histoire de Montréal
pacmsee.qc.ca
Montréal

Services professionnels en signalisation muséale

PAC-SIGNALISATION MUSÉALE

La Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, est une corporation autonome à but non lucratif dont la mission est notamment de faire aimer et connaître l'histoire de Montréal.

Le présent appel d'offres concerne entre autres les services suivants :

- Services professionnels pour le renouvellement de la signalisation muséale de Pointe-à-Callière

Les documents pourront être obtenus par le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) à partir du 17 septembre 2015 en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 9 octobre 2015 à 16h00 dans les enveloppes cachetées et adressées à l'attention de la soussignée à Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, 350 Place Royale, Montréal (Québec) H2Y 3Y5.

La Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Martine Deslauriers
Pointe-à-Callière

DOLLARAMA

DOLLARAMA INC.
AVIS RELATIF À UN DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ CA par action ordinaire payable le 4 novembre 2015 aux détenteurs des actions ordinaires inscrits à la fermeture des affaires le 1 octobre 2015.

Ce dividende est un dividende déterminé aux fins de l'impôt canadien.

Par ordre du conseil
Michael Ross
Chef de la direction financière

Montréal, Québec
Le 9 septembre 2015

Un don d'espoir pour la vie

1-877-488-4222
www.ArmeesDuSault.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-22-224260-151
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Demanderesse
c.
8236445 CANADA INC.
Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à 8236445 CANADA INC. de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6, dans les trente (30) jours de la publication de cet avis dans le journal LE DEVOIR.

Avis est donné que si 8236445 CANADA INC. comparait, la requête introductive d'instance et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe, à l'intention de 8236445 CANADA INC.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

À Montréal, le 14 septembre 2015
RUXANDRA CORNELIA IEPAN
GREFFIERE ADJOINTE

MAQUETA
moi aussi
JE PEUX APPRENDRE

1-877-488-4222
www.ArmeesDuSault.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi | Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics | www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

LE MONDE

SYRIE

Un diplomate russe a suggéré en 2012 le départ d'Assad

L'ambassadeur russe à l'ONU, Vitali Tchourkine, a proposé en 2012 le retrait du président syrien, Bachar al-Assad, dans le cadre d'un plan de règlement du conflit en Syrie, selon l'ex-président finlandais Martti Ahtisaari, cité mercredi par *The Guardian*. Le Kremlin s'est empressé de démentir cette information.

Vitali Tchourkine « a dit trois choses : premièrement, nous ne devrions pas donner des armes à l'opposition ; deuxièmement, nous devrions instaurer un dialogue entre l'opposition et Al-Assad immédiatement ; troisièmement, nous devrions trouver une façon élégante pour qu'Assad se retire », a déclaré au quotidien britannique M. Ahtisaari, Prix Nobel de la paix 2008. Cette conversation avec l'ambassadeur russe à l'ONU a eu lieu en février 2012 durant des discussions sur un règlement du conflit syrien que menaient Ahtisaari et les cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies.

« Je ne peux que répéter une fois encore que la Russie ne s'implique pas dans les changements de régime. Suggérer que quelqu'un cède son poste, que ce soit de manière élégante ou pas, est une chose que la Russie n'a jamais faite », a démenti le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par l'agence de presse officielle TASS. « La Russie a répété à différents niveaux que seul le peuple syrien doit décider de son futur, et seulement via des élections démocratiques », a-t-il ajouté.

Message transmis

M. Ahtisaari a confié au *Guardian* avoir transmis le message aux Américains, aux Britanniques et aux Français, mais « rien ne s'est passé parce qu'ils étaient convaincus, comme beaucoup d'autres, qu'Assad serait démis en quelques semaines », a-t-il dit. « Ce fut une occasion perdue », a regretté M. Ahtisaari, président de la Finlande de 1994 à 2000. Plusieurs sources diplomatiques citées par le quotidien doutaient toutefois que la Russie ait pu faire une telle offre.

« La conversation a certainement eu lieu, j'ai eu beaucoup de conversations avec Martti Ahtisaari. [...] Je ne me souviens pas comment je me suis exprimé exactement, mais je peux affirmer que Martti exagère légèrement lorsqu'il dit que j'exprimais la position du Kremlin », a de son côté réagi Vitali Tchourkine. « Si j'exprime

mais une quelconque position officielle, je l'aurais dit », a ajouté le diplomate.

Moscou, qui a toujours soutenu publiquement le régime de Bachar al-Assad, reste l'un des derniers soutiens du président syrien, au grand dam de Washington qui l'accuse de déployer du matériel militaire et des soldats russes dans le nord de la Syrie.

Plus de 240 000 personnes sont mortes et des millions d'autres ont été déplacées depuis le début du conflit syrien, en mars 2011.

Des discussions

Le secrétaire d'État américain, John Kerry, a révélé mercredi que la Russie avait proposé à Washington d'avoir des discussions « entre militaires » sur la guerre en Syrie, sans dire précisément s'il s'agissait de parler de la lutte contre le groupe État islamique.

Au lendemain d'une nouvelle conversation téléphonique avec son homologue russe, Sergueï Lavrov, John Kerry a également martelé que l'appui militaire qu'apporte Moscou au régime syrien risquait d'intensifier encore le conflit dans ce pays du Moyen-Orient.

Washington et Moscou, qui ont des positions antagoniques sur la Syrie, multiplient les consultations diplomatiques depuis des semaines pour tenter de trouver une porte de sortie à la guerre.

Mardi, lors d'une troisième conversation téléphonique en une semaine avec M. Lavrov, « j'ai dit clairement que le soutien continu de la Russie à Assad risquait d'intensifier le conflit et de saper notre objectif commun de lutte contre l'extrémisme », a déclaré le ministre américain. Il a également réaffirmé que les États-Unis cherchaient une « solution politique » en Syrie en même temps qu'ils combattaient l'État islamique et que Washington serait favorable à ce que Moscou joue « un rôle constructif » en la matière.

La Russie apporte un soutien militaire et diplomatique au régime du président Bachar al-Assad et a renforcé ces derniers jours sa présence dans la province syrienne de Lattaquié, fief du chef de l'État syrien. Washington a dénoncé ces actions russes, tandis que Moscou a appelé à une « véritable consolidation des efforts » contre les djihadistes du groupe EI.

Agence France-Presse



Des citoyens vénézuéliens sont rentrés au pays récemment au poste-frontière de Paragachon.

FEDERICO PARRA AGENCE FRANCE-PRESSE

VENEZUELA-COLOMBIE

Une frontière sous haute tension politique

MARIE DELCAS

à Bogotà

Entre le Venezuela, socialiste et bolivarien, et l'ultralibérale Colombie, la frontière de 2219 kilomètres de long fait le bonheur des trafiquants en tout genre. Drogue, armes, pétrole, guérilleros, paramilitaires, bétail, farine et dentifrice, tout y passe. Entre Caracas et Bogotà, les relations n'ont jamais été faciles, mais la conjoncture politique récente les a rendues explosives.

En décidant, le 20 août, de fermer partiellement et sans préavis la frontière, le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a pris l'initiative d'une crise diplomatique qui a conduit au rappel des ambassadeurs des deux pays. Et à une de ces escalades verbales dont les deux pays ont le secret. « Complice de tentative d'assassinat », « coupable de crime contre l'humanité » : les présidents se traitent en criminels. De l'avis des observateurs, la crise doit être lue à la lumière des élections législatives du 6 décembre au Venezuela.

C'est officiellement pour lutter contre les « paramilitaires colombiens et les contrebandiers » que la frontière a été fermée, d'abord à la hauteur de la ville de San Antonio de Tachira, puis sur toute la portion nord, enfin dans l'Apure, mardi 15 septembre. L'état d'exception a été déclaré dans 23 municipalités. Et plus d'un millier de sans-papiers colombiens ont été expulsés par la garde nationale vénézuélienne, leurs masures marquées d'un D pour « démolition ». Dix-huit mille autres ont choisi de rentrer en Colombie, par crainte d'une expulsion.

Échéances électorales

Le chaviste Maduro se défend de toute xénophobie. Depuis les années 1970, des centaines de milliers de Colombiens ont émigré

au Venezuela, eldorado pétrolier et havre de paix, et y sont restés. Mais jamais une élection ne s'est présentée sous un jour aussi difficile pour les héritiers d'Hugo Chávez. Le prix du baril de pétrole a chuté de 60 % en 18 mois et la crise économique tourne à la catastrophe.

Le Parti socialiste unifié du Venezuela, la formation présidentielle, risque de perdre sa majorité au Parlement.

En fermant la frontière et en agressant verbalement le gouvernement colombien, Nicolas Maduro cherche-t-il à mobiliser son électorat populaire ? Entend-il éviter le débat économique ?

Les deux pays se rendront bientôt aux urnes, de là le conflit actuel

Côté colombien, la politique intérieure et les élections municipales du 25 octobre pèsent également. Avant de devenir ministre de la Défense du très droitiste président, Alvaro Uribe, Juan Manuel Santos n'avait jamais caché son aversion pour le régime d'Hugo Chávez. Président à son tour, M. Santos s'est distancé de son prédécesseur pour se rapprocher du Venezuela et engager un processus de paix avec la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Alvaro Uribe, désormais sénateur et toujours populaire — notamment au sein de l'armée colombienne —, tire à boulets rouges sur cette politique de paix. La crise de la frontière, pourtant prévisible, a pris M. Santos par surprise et le met en porte à faux.

S'il se montre conciliant, il perd des points face à M. Uribe, à six semaines des élections. S'il élève la voix, il prend le risque d'envenimer les choses. C'est pourtant le choix qu'il semble faire. La solution des problèmes de la frontière attendra. L'indispensable coopération, aussi.

Le Monde

Ukraine : les rebelles maintiennent leurs élections

Kiev — La République populaire autoproclamée de Donetsk (DNR) a confirmé mercredi la tenue sur son territoire d'élections le 18 octobre, malgré la vive opposition des autorités de Kiev qui ont averti que cela pourrait rompre le processus de paix. Selon l'agence de presse officielle des rebelles, le chef séparatiste de la « république », Alexandre Zakhartchenko, a signé un décret en ce sens mercredi. « La république populaire de Donetsk est un état indépendant et démocratique et l'élection des instances de gouvernance locale est un pas important pour tous les citoyens de la République », a-t-il déclaré. Réagissant, le président ukrainien, Petro Porochenko, a dénoncé une décision « irresponsable », représentant « un grand danger » pour l'évolution du processus de paix. La décision des rebelles intervient le jour, où M. Porochenko a ratifié une décision du Conseil de sécurité nationale imposant des sanctions à environ 400 personnalités et 90 entités juridiques impliquées dans l'annexion par la Russie de la Crimée.

Agence France-Presse

Le Népal a une nouvelle Constitution

Katmandou — Le Parlement du Népal a voté mercredi une nouvelle Constitution, en dépit des récentes manifestations de communautés minoritaires du sud du pays qui ont fait plus de 40 morts. L'annonce des résultats du vote, avec 507 voix favorables sur un total de 598, a été accueillie par des acclamations au sein de l'Assemblée constituante dont les membres voient depuis dimanche sur ce texte. Il avait été finalisé en août dans le cadre d'un accord historique conclu entre les principaux partis, pressés par la population de s'entendre depuis le séisme meurtrier du 25 avril. Ces dernières semaines, des heurts ont opposé forces de sécurité et manifestants de communautés historiquement marginalisées qui sont opposées à ce texte car elles craignent d'être désormais sous-représentées au Parlement.

Agence France-Presse

D Lire aussi · Les candidats républicains débattaient mercredi soir. Donald Trump et les autres principaux challengers, dont Jeb Bush, ont croisé le fer sur les ondes de CNN. Lisez le compte rendu sur notre site Web et l'application tablette du *Devoir*.

NIGERIA

L'amnistie en échange des jeunes filles de Chibok ?

MARIANNE BARRIAUX à Paris

Le Nigeria envisage d'offrir l'amnistie à des islamistes de Boko Haram emprisonnés en échange de la libération des jeunes filles enlevées à Chibok, a déclaré mercredi le président, Muhammadu Buhari.

« Si les responsables de Boko Haram acceptent de nous rendre les filles de Chibok, toutes ces filles, nous pourrions décider d'accorder l'amnistie » à leurs prisonniers, a-t-il dit.

« Mais nous sommes très prudents, a-t-il poursuivi. À moins d'être sûrs qu'elles sont en relativement bonne santé, nous n'allons libérer » personne. De même, « nous garderons nos prisonniers jusqu'à être certains du nombre de filles que nous pouvons récupérer ».

Les militants islamistes de Boko Haram avaient fait irruption le 14 avril 2014 au lycée de Chibok, dans l'État de Borno, berceau de leur mouvement, pour y enlever 276 adolescentes qui se prépa-

raient à passer leurs examens. Cinquante-sept ont réussi à s'échapper, mais le sort des 219 autres reste incertain.

Selon des défenseurs des droits de la personne, elles sont en fait soumise au groupe et parfois vendues en esclavage à des militants, voire utilisées comme « bombes humaines » dans des attentats suicides.

La priorité

Le président Buhari, un ancien général de 72 ans, a pris ses fonctions en mai lors de la première alternance démocratique au Nigeria depuis la fin des dictatures militaires en 1999. Il a érigé en priorité de vaincre l'organisation islamiste, tenue pour responsable de la mort de plus de 15 000 personnes en six ans, essentiellement dans le nord-est du Nigeria. Mi-août, il avait donné trois mois aux forces armées pour en finir avec Boko Haram.

Agence France-Presse

SRI LANKA

L'ONU veut un tribunal spécial pour examiner les années de guerre

Genève — Le haut-commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU a appelé mercredi à la mise en place d'un tribunal spécial associant magistrats locaux et internationaux pour juger les crimes commis au Sri Lanka lors du conflit avec les Tigres tamouls.

M. Zeid Ra'ad Al Hussein s'appuie sur un rapport d'experts mandatés par les Nations unies qui dénonce des « dizaines de milliers de disparitions forcées » et décrit les multiples crimes commis pendant plus de trente ans de lutte entre le pouvoir central et les séparatistes des Tigres tamouls. Le conflit a fait plus de 100 000 morts et prit fin en 2009 avec l'écrasement de la rébellion.

Ce rapport recommande la constitution d'« un tribunal spécial hybride intégrant des juges, des procureurs, des avocats et des enquêteurs internationaux », considérant qu'un

tribunal national n'aurait « aucune chance de surmonter les suspicions alimentées par des décentes » de conflit.

Graves violations

« Étant donné que crimes de guerre et crimes contre l'humanité ne peuvent être prouvés que devant une cour, une des recommandations les plus significatives du rapport est la proposition d'établissement d'un tribunal hybride spécial », a souligné M. Zeid.

« Ce rapport a mis à nu le niveau horrible de violations et d'abus y compris des bombardements indiscriminés, des exécutions extrajudiciaires et des disparitions forcées. Il contient des récits effrayants d'actes de torture et de violences sexuelles », selon le haut-commissaire. Le document note de « graves violations entre 2002 et 2011 ».

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

		5	4	2				
9								
		4			7	2	5	
					8		3	6
8	9							
			7	4		5	1	
5	6			9				7
7			1	6		4	2	9

Niveau de difficulté : MOYEN

3091

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

2	6	8	5	4	9	3	1	7
9	5	7	6	3	1	4	8	2
4	1	3	8	2	7	9	6	5
5	4	6	7	8	2	1	9	3
3	7	2	1	9	6	5	4	8
1	8	9	3	5	4	7	2	6
8	2	4	9	7	5	6	3	1
6	3	5	4	1	8	2	7	9
7	9	1	2	6	3	8	5	4

3090

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LES SPORTS

MONDIAL DE RUGBY

Les All Blacks « suffisamment bons » pour conserver leur titre

Londres — Les All Blacks sont « sans aucun doute suffisamment bons » pour devenir la première équipe à remporter deux Coupes du monde de suite, a affirmé mercredi à l'AFP la légende néo-zélandaise Jonah Lomu.

« Les All Blacks sont sans aucun doute suffisamment bons pour le faire », a estimé Lomu, finaliste de la Coupe du monde 1995 face à l'Afrique du Sud, désormais âgé de 40 ans.

« Mais le réussir ou non est une histoire différente », a continué l'ancien ailier, en marge d'une opération de l'un de ses sponsors. « C'est l'une des choses les plus difficiles de remporter le titre deux fois de suite et personne ne l'a encore fait. Mais ils ont certainement leurs chances. »

Sur le chemin de son doublé

historique, la Nouvelle-Zélande pourrait retrouver la France en quart de finale. Comme en 2007, quand le XV de France avait éliminé les All Blacks au Millennium Stadium de Cardiff (20-18).

« Ce que vous avez fait avant n'a aucune importance, il n'y a que le jour du match qui compte », a jugé Lomu, éliminé par les Bleus lors de la demi-finale du Mondial-1999 à Twickenham (43-31). « C'est le truc des Français. Les Français sont comme une bouteille de vin, mauvaise une année, absolument fabuleuse l'année d'après. »

« Le rugby est comme ça, imprévisible. Comme le ballon, on ne sait jamais comment il va rebondir », a-t-il conclu.

Agence France-Presse



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

P.K. Subban tout souriant au cours de la conférence de presse annonçant son engagement envers l'Hôpital de Montréal pour enfants

P.K. Subban s'engage envers l'Hôpital de Montréal pour enfants

Le défenseur P.K. Subban s'est engagé mercredi à verser un minimum de 10 millions \$ au cours des prochaines années à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, devenant ainsi l'athlète professionnel canadien à avoir pris le plus grand engagement philanthropique de l'histoire du pays, selon ce qu'a avancé l'hôpital.

« L'été dernier, le CH (le Canadien) et la ville de Montréal ont pris un engagement à long terme envers moi. Alors aujourd'hui, c'est mon tour de prendre un engagement à long terme envers la ville de Montréal », a déclaré Subban en français.

Dans le cadre de cette entente, Subban deviendra le porte-parole des grandes campagnes de financement et des événements phares de la fondation. En reconnaissance de cet appui, l'hôpital a inauguré l'Atrium P.K. Subban, un espace public haut de trois étages situé au cœur des nouvelles installations de l'hôpital.

« C'est vraiment une sensation incroyable que de me trouver ici, a dit Subban. Je suis fier de suivre la voie tracée par mon idole Jean Béliveau en redonnant à la collectivité. Je me sens privilégié de pouvoir transformer la vie des enfants malades et de leurs familles. »

Ce nouveau partenariat verra aussi la création du fonds « Le Coup de main de P.K. », qui permettra d'aider les familles vulnérables dévastées financièrement par la maladie de leur enfant.

« Plusieurs personnes ne réalisent pas que d'avoir un enfant malade signifie qu'un de ses parents doit arrêter de travailler. Ça devient alors difficile de joindre les deux bouts », a ajouté Subban, qui se joindra au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (FHME). Le Coup de main de P.K. vise à s'assurer que les parents n'aient pas à se préoccuper de payer pour les choses nécessaires comme la nourriture et les médicaments. Ils pourront se concentrer sur ce qui est le plus important: aider leur enfant à retrouver la santé. »

Découverte

Le défenseur du Canadien a souligné que les partisans allaient découvrir qu'il n'est pas le genre de personne que décri-

vent ses détracteurs. « Quand j'entends dire que je suis une personne égoïste, égocentrique, prétentieuse et arrogante, cela ne me dérange pas. Ces gens ne me connaissent pas; ceux qui me connaissent réellement comprendront [mon geste]. »

Elise Béliveau, la veuve de Jean Béliveau, ainsi que la famille Subban ont assisté à la conférence de presse.

Un père fier

Subban a été repêché par le Canadien en 2007 et a remporté le trophée Norris, remis au défenseur par excellence de la LNH, en 2013. Il amorcera sa sixième saison complète avec l'équipe. Avant la dernière campagne, le défenseur de 26 ans a signé une prolongation de contrat d'une valeur de 82 millions \$ US pour huit ans.

Le père du joueur vedette, Karl Subban, s'est dit fier de son fils. « On connaissait ses habiletés sur la glace, maintenant on connaît sa personnalité hors de la glace », a-t-il affirmé.

Et lorsque les journalistes lui ont demandé si P.K. sera le prochain capitaine du Canadien, M. Subban a répondu: « J'ai été directeur d'école pendant 25 ans. J'ai été un leader parce qu'un leader aide les gens à grandir et à s'améliorer. C'est ainsi que je vois P.K. C'est ainsi que je veux le voir. Je ne veux pas le voir se préoccuper d'un titre, je veux juste qu'il soit un leader. L'important n'est pas ce que la vie vous donne, l'important, c'est ce que vous donnez. C'est ce que font les enseignants. »

La Presse canadienne



LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

Jonah Lomu et des membres d'un club de partisans effectuant une danse à Londres quelques jours avant le début de la Coupe du monde

COMMOTIONS

Des observateurs dans chaque aréna de la LNH

La LNH a décidé que des observateurs seront assignés dans chacun des 30 amphithéâtres de la ligue pour dépisiter les éventuels signes visibles et les symptômes associés aux commotions cérébrales.

En vertu du protocole de dépistage des commotions cérébrales instauré par la LNH, les équipes pouvaient déjà compter sur des observateurs présents aux matchs. Cependant, le commissaire adjoint Bill Daly a souligné que certaines formations avaient éprouvé de

la difficulté à retenir les services d'une seule personne sur la route dont la tâche consistait à garder un œil sur les joueurs qui pourraient avoir subi une blessure à la tête.

La décision de retirer ou non un joueur du match revient toujours aux thérapeutes et au personnel médical d'un club, mais il y a désormais une garantie qu'une paire d'yeux supplémentaire supervisera les procédures.

La Presse canadienne

Début du camp d'entraînement

Le Canadien amorce son camp, jeudi, avec la participation de 58 joueurs — 33 attaquants, 19 défenseurs et 6 gardiens — qui se soumettront à des évaluations physiques et des examens médicaux au Complexe sportif Bell. Le travail sérieux sur la glace pour les deux groupes formés s'ébranlera vendredi et samedi, avec la tenue de séances d'entraînement et de matchs intra-groupe. Dimanche après-midi (13 h), l'équipe tiendra un match Rouges-Blancs accessible au public, au Centre Bell. À l'ouverture du camp, l'attaquant Charles Hudon et le défenseur Josiah Didier pourraient devoir s'absenter en raison de blessures.

Hudon et Didier ont quitté la séance d'entraînement au camp des recrues en cours de route, mercredi. Le Tricolore a annoncé après coup des blessures au bas du corps, pour les deux patineurs. Dix-neuf des vingt-quatre participants au camp des recrues ont été invités à poursuivre au « gros » camp. Les amateurs peuvent assister aux séances d'entraînement et aux matchs simulés — prévus à 11 h les deux jours — à Brossard. Le Canadien va amorcer son calendrier préparatoire de sept rencontres mardi, en accueillant les Maple Leafs de Toronto.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

100 VISITES LIBRES

LA CHANCE D'UNE VIE!

VISITES LIBRES
le 18 et 19 septembre
10 h à 15 h

Région de Knowlton
6,8 M \$ négociable

Centris # 16422015
James Davidson
et John Garino
514-975-4096

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANTONS-DE-L'EST

SCOTSTOWN
ÉGLISE (1882) restaurée.
Cachet! Intérieur en bois,
vitraux, poêle à bois.
Portes, fenêtres, plomberie,
électricité neuves. Entièrement
isolée — une rareté!
Café-bistro depuis 2015.
Peut être convertie en loft
ou bureau d'affaires.
179 000 \$ + tx.
paquettej@axion.ca

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

APPT. À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M
5 1/2, h-duplex, fenêtres 4 côtés,
2 SDB, tapis blancs. N-fumeur.
1 550 \$ chauffé. 514 343-4679

Ahunatic 4 1/2 H-Triplex
2 CAC, rénové, tranquille, lumineux,
près des services, lav.-vaiss.
fourni, entrées lav./sec.
1er OCT 890 \$ 514-527-6828

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

CONTACTEZ CRISTINA
438.397.0123
www.immoappart.ca

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ADJ. À OUTREMONT LE SKYLINE TOWER. PRÈS DE UDEM ET COLLÈGE STANISLAS.
2 CH, fermées, 2 s.bains, terrasse sur le toit, salon plein fenêtres.
Inclus : Chauff., eau chaude, 4 électros, lave-vaiss., lav./sec., climatisation centrale, stat. Intér.
2200 \$/mois + un mois gratuit

CONTACTEZ
514 570 3212
514 737 0989

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M
5 1/2, h-duplex, fenêtres 4 côtés,
2 SDB, tapis blancs. N-fumeur.
1 550 \$ chauffé. 514 343-4679

Ahunatic 4 1/2 H-Triplex
2 CAC, rénové, tranquille, lumineux,
près des services, lav.-vaiss.
fourni, entrées lav./sec.
1er OCT 890 \$ 514-527-6828

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Nouveau Rosemont 4 1/2
Demi s. s. rénové, PL bois franc,
échang. d'air, aspirateur, terrasse.
Péfér. Libre 700 \$ 514-645-3949

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy
112, 312, 412 rénovés
près métro, UdeM. Poêle/frigo.
Chauffé, eau chaude. Ascenseur.
514 737-8055 514 735-5331

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 6 1/2, ht duplex
Pl. en bois franc, fenêtres tout autour, balcon vue sur la montagne, s.d.b. avec bain & douche séparé, stat. ext. Non-fum., pas d'animaux.
Libre \$1600 514 998-6933

ROSEMONT 5 1/2
Metro Iberville 8 min. à pied.
RDC, 2 CAC, cour arrière, s/sol avec entrées lav./sec. + rang.
1er Nov. 1280 \$ 514-512-2390

164 CONDOMINIUMS À LOUER

SUD-OUEST - LUXUEUX 4 1/2
2 CAC + bur., nouvelle construction, haut de gamme, meublé, 5 électros, 10 min. Centre-Ville.
NOV. 1 350 \$ 514-299-8224

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX-MAISON À LOUER

Maison dans la montagne à louer pour 6 mois, à La Malbaie (Pointe-au-Pic).
Vue splendide sur le fleuve. À 20 min. du Mont-Grand-Fonds, 1h du Massif de Charlevoix, 10 min. du centre de plein air Les Sources Joyeuses, 5 min. du Casino de Charlevoix et de tous les services. Entièrement meublé, incluant literie et vaisselle. Non chauffé, non éclairé. À partir du 1^{er} novembre.
1 675 \$ par mois.
438 491-2301 / 450 677-8046
precourt.gagne@gmail.com

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/myons
mariehalarie@gmail.com

176 CHALETS À LOUER

CHALET SUISSE Laurentides,
Bord de lac. 10 km Mont-Blanc,
17 km Mont-Tremblant, 1 km Petit
Train du Nord. 8 pers., foyer au
bois (fourni), TV HD, 2 SDB.
Dénéigement inclus. Chauff. en sus
NOV. à MAI. 8 500 \$
514-274-1433

192 ON DEMANDE À LOUER

OUTREMONT - 3 1/2 ou LOFT
RECHERCHÉ! Femme retraitée,
non-fumeuse, pas d'animaux, très
propre. Pour hiver 4-6 mois. Avec
stationnement. Près de Laurier.
450-346-4419

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

320 AMEUBLEMENT

À VENDRE - Beaux mobiliers
résidentiels divers, fauteuils,
tables, etc. 514-992-4989

390 DIVERS

GRANDE PEAU d'ours polaire
8'9" de long, montée sur feutre,
excellente condition, photos dispo.
ILES-DES-SOEURS, 3 000 \$
514-762-2857

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Le Mémorial
1895, rue Du Havre Montréal Qc H2K 2K4
TÉL: 514 525-1149
TÉL: 514 525-7999 memorial@ledevoir.com

Par téléphone, télécopieur ou par courriel Dimanche à vendredi: 10h à 12h et de 13h à 17h00 (exception à la demande: format le dimanche)
Samedi: fermé. Heures de tombée, 10h15

le mémorial

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas vers la guérison

CULTURE



PIERRE VERDY AGENCE FRANCE-PRESSE

Guy Béart en spectacle à l'Olympia de Paris, en décembre 1988

CHANSON FRANÇAISE

Mort de Guy Béart, troubadour intransigeant

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Guy Béart était né au Caire et vivait à Garches, dans les Hauts-de-Seine. À 80 ans, Guy Béart avait publié un nouvel album, *Le meilleur des choses*, après 11 ans d'un silence qui aurait pu avoir raison de sa carrière. Mercredi 16 septembre, frappé par une crise cardiaque, il est tombé en sortant de chez le coiffeur, à Garches. Il n'a pu être réanimé.

À 84 ans, en janvier 2015, il avait tenu l'Olympia pendant près de quatre heures, sans vouloir décoller de la scène, aidé par Julien Clerc ou par sa fille, Emmanuelle Béart, affolant la twitosphère des amateurs de chanson française — admiration et moqueries confondues.

Depuis *Bal chez Temporel* écrite en 1957, d'abord chanté par Patachou, l'auteur-compositeur avait écrit un chapitre entier de la chanson française (*Qu'on est bien, Chandernagor, L'eau vive, Suez, Les grands principes...*) et accumulé un catalogue de près de 250 chansons. Guy Béart s'était parfois absenté, mais en vérité, il n'a jamais décroché. Il s'est parfois mis en retrait, pour cause de maladie (cancer avoué), mais aussi parce que le chat Guy était échaudé par les pratiques «des maisons de disques», les grandes comme les indépendantes, toutes dans le même sac.

Le chanteur et auteur-compositeur n'avait pas toujours bon caractère, c'est de notoriété publique. Et quand il brocardait les hommes pressés de l'industrie musicale, la radio et la télévision, cela donnait *Télé Attila*, une chanson déclinée à charge déclinée sur son ultime album, en 2010, en version longue (5 min 56s) et en version courte (3 min 27s) pour en rajouter une louche.

La télévision, il l'avait pourtant pratiquée de l'autre côté du décor, en présentant *Bienvenue*, créée en 1966, où il invita Jacques Ducloux, Robert Boulin, Aragon, Devos, Brassens, Michel Simon ou Duke Ellington. Un rêve de télévision réalisé «sans fric» (en juin 1970, il avait enregistré 22 émissions en un mois), expliquait-il au *Monde* en septembre 2003. C'est aussi à la télévision qu'il avait fait l'un de ses plus beaux esclandres, face à Serge Gainsbourg — «un petit maître, à l'occasion plagiaire» —, qui, en bon Gainsbarre, l'avait traité de «blaireau» sur le plateau d'*Apostrophes*, en 1986. Guy Béart n'avait pas supporté qu'on dise de la chanson française qu'elle était un art mineur.

Ingénieur

Né le 16 juillet 1930 au Caire, en Égypte, comme Georges Moustaki, Claude François, Dalida ou Richard Anthony, il était le fils d'un expert-comptable qui voyageait à travers le monde par profession, entraînant sa famille vers la Grèce, Nice, le Liban, où le petit Guy Béart (le h a sauté par la suite) passa son enfance, puis au Mexique et enfin à Paris, où il entre à 17 ans au lycée Henri IV. Guy Béart avait gardé de ces années de transhumance un attachement à l'Orient et des envies d'ailleurs, qu'il traduit dans une des chansons françaises les plus célèbres, *L'eau vive*, hymne à la liberté composé pour le film militant (contre les barrages) de Jean Giono et François Villiers.

Guy Béart, qui se voyait en troubadour rêveur, fut dans un premier temps un bâtisseur, membre du prestigieux corps des Ingénieurs des ponts et chaussées, spécialiste de l'étude

des cristaux et de la fissuration du béton. Il écrit des pièces de théâtre, travaille de-ci de-là, et chante avec sa guitare pour les copains de La Colombe, un bistrot du Quartier latin dirigé par Michel Valette. Le patron des Trois Baudets, Jacques Canetti, l'embauche dans son cabaret de Pigalle, avec Mouloudji, Brel, Devos, Pierre Dac et Francis Blanche.

Une certaine voix

Guy Béart a une voix particulière, un ton, un accent chaud, et ses chansons sont déjà excellentes. En 1955, Brassens le reçoit et l'écoute dans sa loge du Théâtre de verdure de Nice en lâchant «une autre!», après chaque chanson et en glissant à son copain Jacques Grello: «Écoute! Il sait les faire!» Zizi Jeanmaire, Patachou, Juliette Gréco, Yves Montand, Colette Renard, Marie Laforêt, Maurice Chevalier: tous adoptent le style Béart et l'interprètent.

Avec *Qu'on est bien, Le quidam, Bal chez Temporel, Chandernagor, Le chapeau*, l'originalité de son talent éclate dès son premier disque 25 cm enregistré, à 27 ans, en présence de Boris Vian qui chantait dans les chœurs. «En 1957 j'étais une vedette, mais en 1963, le twist devant "régner sur le siècle", j'étais un has been. À 33 ans, je n'avais plus qu'un renom», confiait-il en septembre 2003 à notre confrère Robert Belleret. «Contrairement à Brel ou Brassens, je ne me destinais pas à la chanson, et, comme le succès a été immédiat, je n'ai pas connu les vaches maigres, je n'ai pas été obligé de me constituer un réseau ni un clan et je n'ai jamais eu à jouer un personnage.»

Le Monde

Les ArtsGames à Montréal en 2018

JEANNE CORRIVEAU

Montréal accueillera des «Jeux olympiques» en 2018, mais il s'agira de compétitions à caractère artistique dans le cadre des ArtsGames. La Ville a accepté d'accorder aux organisateurs une aide financière pour permettre la tenue de l'événement et la mise en place du siège social de l'organisation à Montréal.

Nièce du pianiste de jazz Oscar Peterson et présidente du Comité international des ArtsGames (IAC), Sylvia Sweeney était de passage à l'hôtel de ville mercredi pour annoncer que Montréal avait été choisie pour être l'hôtesse de première édition des ArtsGames.

Jusqu'en 1948, les Jeux olympiques comportaient un volet artistique, a rappelé M^{me} Sweeney qui souhaite réinstaurer cette tradition.

L'événement se déroulera sur dix jours en février 2018 et vise à attirer des artistes de la relève dans cinq catégories, soit la danse, la musique, la littérature, les arts visuels et les arts des médias. Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises aux vainqueurs dans chaque discipline.

M^{me} Sweeney a indiqué que partout dans le monde, des compétitions artistiques existaient déjà et que les ArtsGames permettraient de réunir au même endroit les meilleurs concurrents.

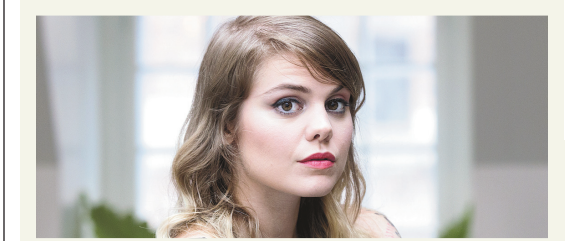
Montréal a accepté de verser 500 000 \$ et l'équivalent de 6 millions \$ en services pour l'utilisation d'équipements de la Ville par exemple. Le maire Denis Coderre a soutenu qu'avant d'accorder son aide, la Ville s'était assurée de la bonne gouvernance du comité organisateur.

Le Devoir

Frédérique Doyon à l'Agora de la danse

Frédérique Doyon, qui couvrait le secteur de la danse depuis 2002 pour *Le Devoir*, d'abord comme collaboratrice, puis comme journaliste à compter de 2007, vient d'être nommée commissaire invitée à l'Agora de la danse. Frédérique Doyon avait quitté *Le Devoir* en décembre 2014, continuant à livrer des textes à titre de collaboratrice. Elle cessera sa collaboration au *Devoir* le 26 septembre, et son contrat à l'Agora de la danse se poursuit jusqu'à l'été 2016.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

D Lire aussi: Le compte rendu du spectacle de *Cœur de Pirate* au Métropolis. Sur l'application tablette et le site Web du *Devoir*.

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h	30 vies	Infoman	Les dieux de la danse / Joannie Rochette / Jonas.	Enquête				Le Téléjournal		Marina Orsini		Entrée principale
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur / Mario Tessier	Faites comme chez vous	Les beaux malaises	L'AMOUR EN JEU (2012) avec Jessica Biel, Dennis Quaid, Gerard Butler.				TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M	0h05 LA LISTE (2011)
TO	Les Argonautes	Subito texto	Génial! / Dominic Paquet / Phil Roy.		Formule Diaz		Bazzo.tv			Une histoire vraie	Homeland / Instinct maternel		La période de vraies
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Eternel / Première leçon		Le dernier navire / Virus		Chicago Police / Questions de confiance		Ménage à trois		L'amour est dans le pré		Voyance direct
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Elections Canada 2015		24/60		Grands rep.
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Science/ fiction	Terre et ciel	Qui sera le prochain grand pâtissier?				TV5 le journal		23h40 Thalassa		
D	Transports	Chargés à bloc	Transport	Transport	Légendes Urbaines		Mon enfant, son fantôme		Enfants tueurs		Chroniques paranormales		Enchères: NY
VE	Bord de mer	Décore ta vie	Quel âge	Comment rén.	Ma maison Rouge Canal Vie		Vivre sans bras Partie 1 de 2		Manon	Visites libres	Pro mesure	Colin et Justin	Aimer à mort
MX	Taxi payant	Taxi payant	L'arbitre		Les dernières 24 heures de		Charmed		CSI Cyber		Souper parfait	Souper parfait	Séduction
VRAX TV	VRAX la vie	Le Studio	Med	Big Bang	Filles fauchées	New Girl	Code F.	3 célibataires	Jane l'immaculée	Sports 30	Code F.	Galaxie près	Hors d'ondes
RDS	17h00 Le 5 à 7	F1 Magazine	F1 Magazine	25 ans d'émotions	Table d'hôte						FINA Plongeon		Motocyclette
HISTORIA	Cash Cowboys	Country	Country	Fous bolides	Fous bolides		Truck non stop	Truck non stop			FantomWorks		Histoire monde
ARTV	Les belles histoires	Visite libre	Catherine	Qui êtes-vous? / Marina Orsini					La proie		PaparGilles	Design partout	Dre Grey
EXPLORA	Iles de beauté / Sri Lanka	Curieux	S'aime chien	Voyage au centre du cerveau					Alexandre et les conquérants		On a marché sous le pôle		Epreuve tribu
SERIES+	C.S.I.: Les experts	La Reine / Le couronnement		Une femme exemplaire					Mystères Laura / Royal au bar		Scandale		En thérapie
ZTELE	Beachclub	Pros du ticket	Seuls et tout nu		Les nouveaux aventuriers		Menacés / Noirs desseins		Sleepy Hollow		Classé XXX	Voisins coquins	
C. SAVOIR	Spiritualités	Visages de la danse			La bibliothèque de...		Research	Recherche	Champlain	Regard avenir	Colloque télé en séries		Médiation
EVASION	Prêt à partir	Sur le pouce			Croisières de rêve		Soleil tout inclus		Benoit à la plage / Noirmoutier		Benoit le Bienheureux		Croisières rêve
TFO	PetzClub	ClubCinq	Subito texto	Boum, canon	Flip	TFO 24.7			LA MALADIE DU SOMMEIL (2011)		Vacarme/La cité		TFO 24.7
Cinépop	17h25 FANTASTICA (1980)	19h15 LA DERNIERE CORVEE		(1973) Jack Nicholson.					LES PROFESSIONNELS (1966) avec Lee Marvin, Burt Lancaster.		BLOOD AND WINE (V.F.) (1996)		
SECRAN	17h50 UVANGA (V.F.) (2013)	19h20 COUP DE COEUR FATAL		(2013) Catriona Balfe.					LA VIE DE JAMES BROWN (2014) Chadwick Boseman.		23h20 MARINA (V.F.) (2013) Matteo Simoni.		
Planète	L'Inquisition	La Grèce antique			L'Inquisition	Open télé			La Grèce antique / L'âge d'or		Echappées belles / Provence		Les fourmis attaquent
MATV	Libre-service	Montréalité			Open télé				Le cahier	Place des Arts	Carrefour Capital		Libre-service
CBC	17h00 News	Murdoch Mysteries			Coronation St.				Doc Zone / Wild & Dangerous		CBC News: The National		Coronation St.
CTV (Mont.)	CTV News Montreal	eTalk			The Big Bang	The Goldbergs			Saving Hope		CBC News: The National		Rick Mercer
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada		Ent. Tonight				The Amazing Race Canada		News Hour		News Montreal / 0h05 BigBang
ABC	News at 6	World News	Local 22 News		Inside Edition				Grey's Anatomy / You're Home		News at 11		23h35 Stephen Colbert
NBC	Channel 3 News at Six	Evening News	NFL Thursday		Wheel Fortune				How to Get Away With Murder		News at 11		23h35 Jimmy Kimmel Live
PBS (33)	PBS NewsHour	App. Impressions	Partie 1 de 2		Making Waves				Mat Franco's Got Magic		Newschannel 5		23h35 The Tonight Show
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		Call the Midwife				The Forsythe Saga		Antiques Rd	Scully World	World News
UNIS	Pense vite!	Cracks du lab	Vu intérieur	FranCoeur	Pilliers de la terre / Rédemption				Ma caravane au Canada		François-série	Prozac	Oiseaux
HBO	17h55 THREE NIGHT STAND (2013)	Real Time With Bill Maher	Last Week						Doll and Em	Greenlight	22h05 Veep	22h35 Veep	23h05 The Jim
AddikTV	Passages de l'espoir / Pilote	Continuum / Manque de temps			Les recrus de la 15e / Révolte				Allégeance / Intime conviction		Mort service		Dog: Chasseur
TVA Sports	17h00 TVA sp.	Le TVA sports	Wild surf	Perfection	LNF Football / Broncos de Denver c. Chiefs de Kansas City (D)								Le TVA sports
09/17	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Michel Rabagliati

Paul dans le Nord



Gardez le fil de l'histoire

Procurez-vous *Le Devoir* de samedi pour poursuivre votre lecture des toutes premières planches de l'album *Paul dans le Nord*, attendu plus tard cet automne.

Amélie Gaudreau

Toronto, côté
rues, côté écrans

ODILE TREMBLAY



Ce n'est pas qu'on veuille jouer les éteignoirs, mais le succès faramineux du Festival de Toronto, d'où j'arrive, est aussi son talon d'Achille.

Toutes ces files d'attente dehors, pluie, pas pluie, ces grandes artères bloquées pour cause de stars photographiées aux sourires plaqués, à l'esprit ailleurs. Après les tapis rouges, les riches et célèbres jouent cet autre rôle, un irritant souvent : vendre des films à l'attirail médiatique. Nous voici attelés à la même charrière.

Ces stars descendues de leur Olympie jusqu'à King Street sont-elles d'authentiques demi-dieux ? Eh non !

Tandis que leur Californie brûle, il suffit de retrouver cinéastes et vedettes dans des suites d'hôtels identiques en plein centre-ville de Toronto pour constater leur épuiement après la longue cordée d'entrevues minute (un quart d'heure, chrono, chacun) à des journalistes dont les traits se confondent sous leurs yeux las.

Un festival et un fameux, celui de Toronto, antichambre des Oscar, au marché bourdonnant en ruche. Également machine promotionnelle entre les mains des grands distributeurs, avant tout hollywoodiens, qui régissent les horaires des cinéastes et acteurs comme des agendas de politiciens. Sauf que le facteur humain étant ce qu'il est, les retards s'accumulent et nos rangs médiatiques grognent en chœur de pourcentage. Au chrono, donc ! Au troupeau !

En diminuant le nombre de conférences de presse, on profite des « junkets » privés décalés des projections du jour, le TIFF, pourtant organisé à but non lucratif, laisse aux majors le champ trop libre pour gérer les médias.

À Wall Street?

Sommes-nous à Wall Street ? Sommes-nous, cartes au cou, de simples rouages d'un char d'assaut plus blindé chaque année ? N'aimons-nous pas tous un art fragile, le cinéma ? Alors pourquoi désapprouver à communiquer ? Et pourquoi des cerbères du service de sécurité nous bousculent-ils en grondant : « Circulez ! »

Plus trop « journalist friendly », le TIFF, on constate à mi-voix avant de se séparer l'un à droite, l'autre à gauche, rejoindre de nouvelles files d'attente.

Restent des cinéastes, nerveux au moment de lâcher leur œuvre, pour garder le fort d'une humanité frémissante. Ce ne sont ni les plus connus ni les plus photographiés des *people*, en général. On partage un instant l'émotion fragile qu'ils peinent à cacher.

Restent aussi les films

Ah les films !

Dans ces événements-là, il s'en trouve toujours un dont les images persistent en vous le soir et les jours suivants. À vos yeux, « le film » de la cuvée.

Au 40^e TIFF, *Beasts of No Nation* de l'Américain Cary Fukunaga (derrière *Sin Nombre*) fut celui-là. Une production Netflix par-dessus le marché, appelée à ne gagner que quelques grands écrans nord-américains, afin de se positionner en vue des Oscar. Au TIFF, devant un écran Imax, sans échappatoires possibles, sa pulsation, sa force de frappe m'ont renversée.

Adapté du livre d'Uzodinma Iweala, le film suit le même sujet que *Rebelle* de Kim Nguyen, en moins poétique, en plus puissant. Voici le parcours d'un garçon dans un pays africain inconnu, qui voit sa famille se faire assassiner par les rebelles, avant d'être recruté comme enfant-soldat.

Et à l'heure où bien des gens se demandent comment on fabrique un extrémiste, *Beasts of No Nation* leur répond avec grande justesse... On construit un enfant-soldat en plein maquis de l'Afrique subsaharienne de la même manière qu'un jeune nazi ou un djihadiste : par la manipulation, la flatterie, en agitant la peur, la fierté et l'espoir en flambeaux successifs. Idris Elba (acteur du film *Mandela: Long Walk to Freedom*) incarne le commandant d'une faction rebelle sous sa casquette étoilée à la Che. Il dégage un magnétisme brûlant, une cruauté suave, jouant sur les carences émotives et la soif d'appartenance des jeunes ; à l'instar de tous les tyrans, grands ou petits, dans la jungle ou sur la Toile.

Abraham Attah, acteur non professionnel trouvé en auditions de rues, remportait en fin de semaine dernière à la Mostra de Venise le prix du meilleur espoir pour ce rôle d'enfant tueur qui cherche à tâtons son humanité dans le noir.

Que le film ait été tourné au Ghana dans des circonstances épouvantables : corruption des équipes locales, malaria, disparitions d'acteurs, etc. nourrit sa vérité tissée de violence extrême, moindre que la réalité, assure le cinéaste. Et ces costumes claniques cousus de grigris dans la lumière saturée accentuent la terreur qu'inspire la petite armée. De longs plans séquence saisissent l'étendue des dégâts sur les visages enflammés.

Parfois le cinéma, davantage que les plus sérieux exposés, capte les fractures de notre monde en folie à travers de simples coups d'œil échangés, une posture, un cri étouffé.

On a envie alors de remercier les grands festivals qui offrent en pâture de tels films à méditer.

En oubliant tous les irritants de la traversée. Vive le TIFF, allez !

FESTIVAL DE CINÉMA DE LA VILLE DE QUÉBEC

La jeune garde

Le nouveau directeur général du FCVQ entend faire de l'événement un incontournable

FRANÇOIS LÉVESQUE

Arriver en train à Québec, c'est le bonheur. D'autant qu'il fait ici un soleil radieux, que le mercure est à l'avenant, et que, dans le hall de la gare, Claude, un bénévole du Festival de cinéma de la ville de Québec, est à l'heure, tout sourire. Direction, le carré D'Youville où, dans le vieux théâtre qui deviendra le Diamant d'Ex-Machina en 2017, l'organisation a installé ses pénates. On y retrouve Ian Gailer, le nouveau directeur général et artistique du festival qui en est cette année à sa 5^e édition, laquelle égayera la capitale jusqu'au 27 septembre.

Fébrile au dedans, d'un calme olympien au dehors, Ian Gailer est — tout le monde vous le dira dans le milieu — un organisateur hors pair. À la tête du festival Regard sur le court métrage au Saguenay pendant huit ans, il n'a eu de cesse de faire connaître l'événement, de le faire croître, de le faire rayonner. Il l'a mis sur la carte.

Et c'est pour qu'il fasse de même avec le Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ) que le conseil d'administration l'a approché. A cinq ans, le FCVQ est jeune, mais il entend s'imposer.

« Ça fait juste quatre mois et demi que je suis là, lâche Ian Gailer, un peu incrédule devant ce constat. J'ai jamais autant travaillé. On a tout refait. On a changé les règlements généraux, on a changé de ligne artistique, on a changé les communications, on a changé le site Internet, on a changé de banque... »

Vaste mandat que celui confié à Ian Gailer plus tôt cette année. Au FCVQ, on savait qu'une approche différente devait être privilégiée pour l'avenir, cela, dans l'optique de graduellement devenir un incontournable. Mais comment y parvenir ?

Festival de cinéma 101

« La SODEC avait demandé au CA de lui présenter un plan de direction, ça a donc été ma première tâche. J'ai élaboré un document d'une centaine de pages à l'intérieur duquel j'expliquais comment on désirait se positionner sur les plans artistique, logistique, médiatique, communicationnel, marketing et humain. Appelons ça une planification stratégique ; tout bien nommer et segmenter. J'ai aussi dressé une carte de tous les festivals, avec leurs dates de tenue et leurs mandats respectifs. On ne veut pas piler sur les plates-bandes du Festival des films du monde, ni sur celles du Festival du nouveau cinéma, ni sur celles des Rencontres internationales du documentaire... Ça fait bien des plates-bandes. Olivier Bilodeau, qui est programmeur et cofondateur, n'a pas chômé. Avec lui, on a établi nos trois axes : cinéma étranger plus pointu, cinéma québécois et cinéma indépendant américain. Et on veut assumer un côté "pop", par exemple avec la projection extérieure de la trilogie Retour vers le



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le nouveau directeur général du Festival de cinéma de la ville de Québec, Ian Gailer

« On est un club d'expansion. On nous donne deux ans pour gagner un statut national. »

Ian Gailer

futur en VHS, très rétro comme truc. On organise aussi une rétrospective Denys Arcand, et c'est certain qu'on va développer encore plus le volet patrimonial dans le futur »

Passionné, Ian Gailer parle vite, et on sent que les idées se bousculent dans sa tête, idées, ceci dit, qu'il arrive manifestement à compartimenter au fur et à mesure qu'elles jaillissent puisque jamais il ne perd le fil. Néanmoins, après ce compte-rendu 101 de la conception d'un festival de cinéma, il reprend son souffle.

« J'aborde ça comme je le ferais au hockey : je veux jouer dans la ligue alors je dois respecter les gens qui s'y trouvaient avant moi. On est un club d'expansion. Je nous donne deux ans pour gagner un statut national. Auparavant, on était davantage d'ampleur régionale. Et c'est pas évident, tout jeune comme l'est le FCVQ, de s'établir dans le circuit national des festivals. Mais j'estime qu'en très peu de temps, énormément a déjà été fait. Juste d'avoir regroupé toutes nos salles et no-

tre champ d'action dans moins d'un kilomètre carré, je crois qu'on est les seuls. »

Un appui accru

Un facteur clé du développement du FCVQ réside dans ce que la ville l'appuie à fond.

« Peu après mon arrivée, j'ai croisé le maire Régis Labeaume et il m'a dit : "C'est toi ça, Gailer ? T'sais, nous autres aussi, on peut en avoir un gros festival de films, et on va être là !" Il a tenu parole. C'est certain que d'avoir la Ville à cent pour cent derrière nous, ça fait une énorme différence. Grâce à ça, et à l'engagement de plusieurs nouveaux commanditaires majeurs, on a plus que doublé l'équipe. »

Lorsqu'on lui demande d'où sont sortis tous ces « nouveaux commanditaires majeurs », Ian Gailer réitère d'un air entendu : « J'ai dit que je n'avais jamais autant travaillé ? »

Peu avant de prendre le chemin de l'hôtel, on observe en retrait les derniers préparatifs qui ont cours au quartier général. Un bénévole à l'air de chercher quelque chose. Ian Gailer demande de quoi il s'agit — d'une rallonge électrique, en l'occurrence. Faisant ni une ni deux, ce dernier va fourrager sous une banquette et en ressort une boîte contenant une rallonge. Banale en apparence, l'anecdote est pourtant révélatrice du niveau peu commun d'implication du nouveau directeur général.

Le Devoir

François Lévesque se trouve à Québec à l'invitation du FCVQ.

MUSIQUE CLASSIQUE

Yannick Nézet-Séguin au
Métropolitain pour longtemps

CHRISTOPHE HUSS

Quelques jours avant le lancement de leur saison 2015-2016, dimanche à la Maison symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain et Yannick Nézet-Séguin ont officialisé, mercredi, leur union jusqu'en 2021.

L'Orchestre Métropolitain (OM) n'était pas peu fier de pouvoir annoncer le renouvellement pour six ans du contrat de son directeur artistique et chef principal, Yannick Nézet-Séguin. Peu de chefs (Kent Nagano en fut un aussi, à Berkeley) ont été ainsi fidèles, une fois une si prestigieuse carrière lancée, aux orchestres qui leur ont mis le pied à l'étrier.

Yannick Nézet-Séguin est arrivé en poste il y a 15 ans. L'OM et lui ont grandi en commun et force est de constater que le résultat est impressionnant. Il nous amenait d'ailleurs à écrire, il y a quelques jours, au sujet du CD de la 10^e Symphonie de Mahler (ATMA) que « la performance de l'orchestre blufferait n'importe qui en audition aveugle ».

Le chef a exprimé son attachement envers sa ville natale : « C'est toujours un grand plaisir d'y revenir [...] pour partager ma passion de la musique avec un public qui me connaît depuis mes débuts. » Le chef a mis en avant des traits de personnalité des musiciens, « authentiques et audacieux, complices et dévoués, curieux et passionnés » pour conclure : « Nous entrons dans nos plus belles années : celles de l'assurance, de la maturité, du dépassement. »

Contrat affectif pour la vie

Interrogé par *Le Devoir*, Yannick Nézet-Séguin a élaboré sur la durée du mandat — six ans, contre des renou-

vellements par tranches de cinq années précédemment : « L'OM est en train de développer certains projets qui nous mèneront jusqu'en 2020-2021, soit la quarantième saison de l'orchestre. Je souhaite être présent au moins jusque-là ! »

Loin de préparer la voie à une sortie glorieuse au terme de cette année festive, une crainte que l'on pouvait formuler, tant on avait l'impression que Yannick Nézet-Séguin était en quelque sorte « chef à vie » du Métropolitain, ce contrat est « un partenariat que nous souhaitons renouveler tant que les deux parties y trouvent leur compte ». « Oui, c'est presque un contrat à vie, mais par principe, je préfère avoir des durées définies, car c'est plus sain pour une organisation », ajoute le chef.

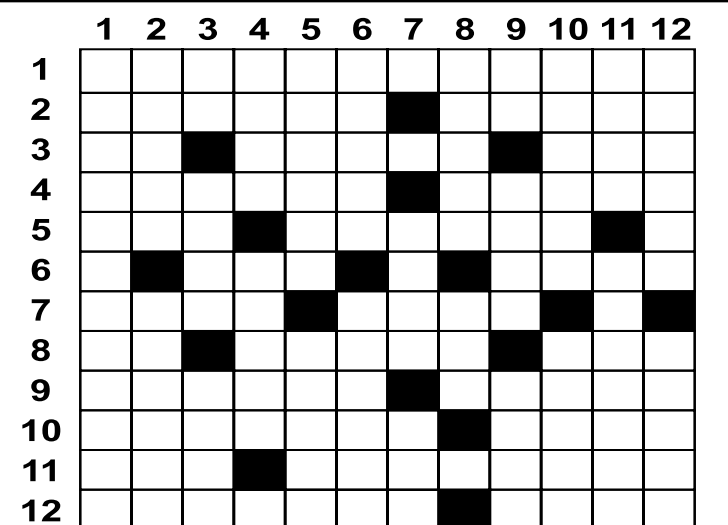
Attachement

Lucide, il réalise que « beaucoup de choses peuvent se passer en six ans », mais ajoute dans le même souffle : « L'expérience passée avec l'OM m'a permis de prouver à plusieurs reprises mon attachement envers l'orchestre... », avant de conclure : « Dans environ quatre ans, nous rediscuterons pour l'avenir. Je ferai toujours ce que juge être la meilleure décision pour la santé artistique et l'avenir de cet orchestre. »

À ceux qui rêvent encore, envers et contre tout, de voir l'enfant du pays succéder à Kent Nagano à l'OSM, le refus est aussi clair que par le passé : « Je ne vois pas le jour où je quitterai l'OM... Personnellement, que ce soit en 2021 ou en 2051, mon cœur ici est à l'OM. Et ça, c'est un contrat affectif pour la vie... »

Le Devoir

MOTS CROISÉS



2962

HORIZONTALEMENT

- Qui regardent avec un esprit critique.
- Cherche à obtenir - Action de s'immobiliser.
- Appris - Amoureux - Balle de service qui fait le point.
- Palmier - Avant un nom propre d'homme.
- Désert rocheux - Écrivain.
- Conifères à baies rouges - Dernier repas de Jésus-Christ.
- Élément du grec signifiant contre - Se lit au bas d'un texte.
- À toi - Fauves - Hibou.
- Dénonciateurs - Coutume.
- Insecte chasseur - Etat d'Asie.
- Réponse négative - Fournure d'été de l'hermine, d'un roux jaunâtre (pl.).
- Douteux - Crochet.

VERTICALEMENT

- Commentaires.

- Désire ardemment - Gros oiseau ratite.
- Marque l'intensité - Fait quelque chose - Aptitudes innées.
- Mer grecque - Cordage.
- Riches - Le soleil fit fondre ses ailes.
- Dos - Algue gélatineuse.
- Poisson - Du verbe être.
- Petit récipient - Ville du Japon.
- Symbole chimique - Empire aujourd'hui disparu - Elle est plate.
- Aigle d'Australie - Jeu de pions.
- Encaissé - Confiseries.
- Voisins de la mouette - Supposé.

1	L	A	I	S	S	E	R	A	L	L	E	R
2	A	B	S	E	N	T	E	A	E	D	E	
3	N	E	O	N	E	T	A	N	G	U		
4	C	R	E	T	I	N	S	C	A	R		
5	E	T	E	N	D	I	N	I	T			
6	F	O	E	N	E	N	O	N	T			
7	L	U	C	R	E	A	T	E	U			
8	A	R	R	E	T	S	E	R	E			
9	M	A	O	E	T	O	N	A	M			
10	M	L	L	E	E	X	T	I	R			
11	E	T	I	R	E	R	E	L				
12	S	I	S	A	L	R	I	E				

2961

SOLUTION DU DERNIER